

OLAQIN

28, Quai Gallieni
92150 SURESNES

COMPTES ANNUELS AU 31.12.2023

Certifiés conformes

DocuSigned by:

AFA741BA1C474C8...

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Pour l'entité :

OLAQIN**Pour l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023**

Ces comptes annuels sont joints au présent rapport, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	48 287 866 €
Chiffre d'affaires	14 769 127 €
Résultat net comptable	- 86 686 €

Fait à Suresnes, Le 24 mai 2024

SOMMAIRE

OLAQIN

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

Bilan Passif

Compte de résultat synthétique

ANNEXE COMPTABLE

Sommaire de l'annexe

Règles et méthodes comptables

Immobilisations incorporelles

Etat des immobilisations

Etat des amortissements

Provisions inscrites au bilan

Tab filiales participations

Etat des échéances

CCA et PCA

Tableau Variation Capitaux

Variation Stock et En-cours

Charges à Payer

Produits à Recevoir

Les engagements

Honoraires

Les Effectifs

Pdts et Charges Exceptionnelles

DETAIL DES COMPTES

Bilan - Actif détaillé

Bilan Passif Détaillé

Compte résultat détaillé

ETATS DE GESTION

Soldes Intermédiaires de Gestion

Capacité d'autofinancement

Tb de financement

Ratios

Echéancier d'emprunts pluriannuel

IMPRIMES FISCAUX

Réel Normal BIC (2019)

5

6

7

8

9

10

14

18

19

20

22

23

25

26

27

28

29

30

31

34

35

36

37

38

40

42

47

48

49

50

51

52

53

51

56

Présentation des comptes annuels

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

OLAQIN

28 QUAI GALLIENI
92150 SURESNES
0187159938
clients@olaqin.fr

CHASSIER

Téléphone :
agnes.chassier@olaqin.fr

Bilan Actif

OLAQIN

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 07/06/24
Devise d'édition €

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	2 275 838	76 746	2 199 092	0
Concession, brevets et droits similaires	624 598	334 958	289 640	304 520
Fonds commercial	15 398 133		15 398 133	15 398 133
Autres immobilisations incorporelles	35 850		35 850	1 731 980
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	18 334 419	411 703	17 922 715	17 434 633
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 740	841	899	1 247
Autres immobilisations corporelles	1 066 986	910 220	156 766	201 715
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 068 726	911 061	157 665	202 962
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	20 253 583	640 000	19 613 583	4 150 706
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	641 100		641 100	563 075
TOTAL immobilisations financières :	20 894 683	640 000	20 254 683	4 713 781
ACTIF IMMOBILISÉ	40 297 828	1 962 764	38 335 063	22 351 377
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	296 203	207 103	89 100	261 379
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	29 701		29 701	42 699
Stocks de marchandises	1 333 728	87 118	1 246 611	1 659 319
TOTAL stocks et en-cours :	1 659 632	294 220	1 365 411	1 963 397
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				7 893
Créances clients et comptes rattachés	4 604 128	10 052	4 594 076	4 660 519
Autres créances	1 181 291		1 181 291	776 095
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	5 785 419	10 052	5 775 366	5 444 507
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 130 373		2 130 373	1 448 733
Charges constatées d'avance	366 193		366 193	192 068
TOTAL disponibilités et divers :	2 496 566		2 496 566	1 640 801
ACTIF CIRCULANT	9 941 617	304 273	9 637 344	9 048 705
Frais d'émission d'emprunts à étaler	315 458		315 458	
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	50 554 903	2 267 037	48 287 866	31 400 082

Bilan Passif

OLAQIN

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 07/06/24
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 10 931 186	10 931 186	10 931 186
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	13 355	13 355
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	118 480	29 420
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	2 250 881	558 746
Résultat de l'exercice	(86 686)	1 781 195
TOTAL situation nette :	13 227 216	13 313 902
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	218 966	74 936
CAPITAUX PROPRES	13 446 182	13 388 838
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	320 847	347 259
Provisions pour charges		52 911
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	320 847	400 170
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	10 470 409	3 378 364
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15 343 794	6 301 780
Emprunts et dettes financières divers	1 320 216	140 872
TOTAL dettes financières :	27 134 419	9 821 016
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 473 179	1 986 991
Dettes fiscales et sociales	1 891 754	2 005 335
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 592	2 162
TOTAL dettes diverses :	3 366 525	3 994 488
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	4 019 893	3 775 779
DETTES	34 520 837	17 591 282
Ecarts de conversion passif		19 791
TOTAL GÉNÉRAL	48 287 866	31 400 082

Compte de Résultat

OLAQIN

Période du 01/01/23 au 31/12/23
 Edition du 07/06/24
 Devise d'édition €

RUBRIQUES	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises	3 235 101	5 428 103	4 862 018
Production vendue de biens	448 769	394 791	2 280 116
Production vendue de services	11 085 257	10 731 288	10 233 343
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	14 769 127	16 554 183	17 375 478
Production stockée et immobilisée	545 809	391 641	667 754
Subventions d'exploitation	30 500	51 333	28 667
Reprises sur amortissements, prov. et transf. de charges	850 061	194 880	58 512
Autres produits	30 780	19 892	25 760
PRODUITS D'EXPLOITATION	16 226 276	17 211 929	18 156 170
Achat de marchandises	1 244 324	2 136 448	1 232 791
Variation de stock de marchandises	433 682	(332 362)	1 280 306
Achats de matières premières et approvisionnement	130 730	1 445 178	1 270 743
Variation de stock de matières premières	398 862	254 140	707 949
Autres achats et charges externes	6 355 920	5 044 291	6 728 354
Impôts, taxes et versements assimilés	138 923	165 577	125 870
Salaires, traitements et charges sociales	5 328 178	5 172 888	4 713 145
Dotations pour dépréciation	855 574	581 009	427 971
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges	16 424	94 278	18 208
CHARGES D'EXPLOITATION	14 902 616	14 561 446	16 505 337
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 323 660	2 650 484	1 650 833
BÉNÉFICE ATTRIBUÉ ou PERTE TRANSFÉRÉE			
PERTE SUPPORTÉE ou BÉNÉFICE TRANSFÉRÉ			
Produits financiers de participation			
Autres intérêts et produits assimilés	3 226	1 429	
Reprises sur provisions et transferts de charges		1 559	4 550
Différences positives de change	(5 104)	4 174	137 940
Prod. nets sur cessions valeurs mobilières de placement			
PRODUITS FINANCIERS	(1 878)	7 162	142 490
Dotations financières aux amortissements et provisions		373	641 559
Intérêts et charges assimilés	1 776 660	399 001	430 316
Différences positives de change	(4 051)	5 777	69
Charges nettes sur cessions valeurs mobil. de placement			
CHARGES FINANCIÈRES	1 772 609	405 151	1 071 944
RÉSULTAT FINANCIERS	(1 774 487)	(397 990)	(929 453)
Produits exceptionnels			
Reprises sur provisions et transferts			
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Charges exceptionnelles			7 563
Dotations aux amortissements et provisions	144 030	448 047	25 050
CHARGES EXCEPTIONNELLES	144 030	448 047	32 613
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(144 030)	(448 047)	(32 613)
Participation des salariés			
Impôt sur les bénéfices	(508 172)	23 252	224 986
RÉSULTAT (Bénéfice ou Perte)	(86 686)	1 781 195	463 781

Annexe

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

- FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE
- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES
- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
- IMMOBILISATIONS CORPORELLES
- ÉTAT DES AMORTISSEMENTS
- ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS
- PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
- CRÉDIT BAIL
- LOCATIONS
- IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES
- ÉCART DE RÉÉVALUATIONS
 - Variations de la réserve spéciale de réévaluation
 - Variations de la provision spéciale de réévaluation
- ÉTAT DES STOCKS
- ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES
- EFFETS DE COMMERCE
- ENTREPRISES LIÉES
- COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF
- COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
- TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
- TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
- ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS
- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES
- COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF
- LES ENGAGEMENTS
- DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES
- HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES
- LES EFFECTIFS
- CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR CAPITAUX PROPRES
- PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS
- TRANSFERTS DE CHARGES
- ANNEXES COVID-19
- DETTES LIÉES À LA COVID-19
- COMMENTAIRES

[illegible]

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est 48 287 865.97 €. Le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de 86 685.55 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023. Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/04/2024.

Chiffre d'affaires :

La société Olaqin a pour activité la sécurisation des transactions de santé, notamment à travers la fourniture aux professionnels de santé (publics et privés) de services et de solutions matérielles et logicielles, dédiées à la mise à jour des cartes vitales, à la sécurisation des feuilles de soins électroniques ainsi qu'à l'encaissement de la part patient par carte bancaire.

Le chiffre d'affaires est principalement constitué de deux flux, à savoir :

- Les Prestations de services correspondant aux contrats de service avec les établissements et professionnels de santé concernent essentiellement la télé mise à jour des cartes vitales, ainsi qu'un service 100 % en ligne de facturation SESAM-Vitale et de télétransmission des Feuilles de soins électroniques, avec des ventes de packages comprenant les terminaux mis à disposition aux professionnels de santé sur une durée limitée et à un tarif unique. La reconnaissance du chiffre d'affaires à lieu linéairement sur la période d'abonnement du client. S'agissant des contrats de services dont la prestation court sur plusieurs exercices, un produit constaté d'avance est reconnu lorsque la facturation est totale dès la mise en place du contrat. S'agissant des prestations non récurrentes liées à ces contrats de service tels que les frais d'ouverture de service ou les frais de mise à niveau, le CA est reconnu à la réalisation de la prestation.
- La vente de produits finis correspondant essentiellement aux terminaux, le revenu est alors reconnu à la livraison du bien.

Provision de Garantie :

Une provision est comptabilisée visant à couvrir les frais nécessaires au maintien en condition opérationnelle des équipements déployés en clientèle conformément à la garantie assortie à ces matériels.

La provision de départ qui s'établit au 31/12/2022 à 184 886€ a fait l'objet d'objet de deux actualisations successives d'abord en 09/2023 puis 12/2023.

La provision est révisée suivant deux critères principaux afin de refléter au mieux la réalité opérationnelle :

- Le nb de nouveaux terminaux garantis
- Le montant des coûts réels de SAV constatés

Les nouveaux terminaux à garantir donnent lieu à une dotation sur la base de 1.46€ / terminal.

Les dépenses SAV quant à eux permettent une reprise à hauteur du montant présent en comptabilité.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

L'analyse du parc déployé ainsi que des comptes en 2023 mettent en évidence :

- Une hausse globale du parc à hauteur de 110 210 unités soit une dotation globale de 160 907€
- Une consommation SAV de 187 321€

Considérant ces éléments, la provision de fin d'exercice 2023 s'établit à 158 473€

Historique Provision Garantie

	déc-22	sept-23	déc-23
Provision d'ouverture	236 091 €	184 886 €	148 536 €
Dotation + (Nouveaux terminaux à garantir)		66 310 €	94 598 €
Reprise - (Dépenses réelles SAV)	-51 205 €	-102 660 €	-84 661 €
Provision de clôture	184 886 €	148 536 €	158 473 €

IP Box 2021

Gain IP Box		
IS théorique avant application du dispositif IP Box		328 126 €
IS après application du dispositif IP Box		113 203 €
Economie d'IS		214 923 €

IP Box 2022

Gain IP Box		
IS théorique avant application du dispositif IP Box		484 424 €
IS après application du dispositif IP Box		193 770 €
Economie d'IS		290 654 €

IP Box 2023

Gain IP Box		
IS théorique avant application du dispositif IP Box		- €
IS après application du dispositif IP Box		- €
Economie d'IS		- €

- **Présentation du dispositif "IP Box"**

La loi de finances pour 2019 a étendu le régime fiscal en matière de propriété intellectuelle aux logiciels protégés par le droit d'auteur.

Il permet de favoriser fiscalement les entreprises qui créent des actifs originaux (brevets et logiciels) en France.

Ce régime de faveur s'applique aux opérations de cession, concession et sous-concession de certains actifs de propriété intellectuelle (dont les logiciels protégés par le droit d'auteur).

- **Condition d'originalité des logiciels**

« Le régime prévu à l'article 238 du CGI s'applique aux logiciels protégés par le droit d'auteur au sens du 13° de l'article L. 112-2 du CPI, y compris à leurs versions successives, simultanées ou non. Dès lors, les logiciels en cause doivent présenter un caractère original. »

La protection d'un logiciel par le droit d'auteur est subordonnée à la preuve de son originalité, laquelle s'apprécie au regard de « l'apport intellectuel » de son auteur, autrement dit un « effort personnalisé allant au-delà de la simple mise en œuvre d'une logique automatique et contraignante ».

Prouver l'originalité d'un logiciel consiste alors à établir que « les choix opérés témoignaient d'un apport intellectuel propre et d'un effort personnalisé de celui qui [a] élaboré le logiciel ».

Concrètement, il faut être en mesure de fournir tout « élément de nature à justifier de l'originalité des composantes du logiciel, telles que les lignes de programmation, les codes ou l'organigramme, ou du matériel de conception préparatoire ».

Le résultat net IP Box est déduit extra-comptablement du résultat fiscal pour être imposé au taux de 10 %, le résultat fiscal "restant" est lui imposé au taux normal de 25 %.

- **Produits concernés**

Les logiciels STELLAIR, EI96 et TLA V3S ont un caractère original et des éléments spécifiques leurs permettant de répondre aux critères de l'IP BOX.

- EI96 est un logiciel embarqué développé et maintenu par Olaqin. Il répond à des spécificités techniques, dictées par le référentiel « Terminal Lecteur ». L'EI96 est soit connecté physiquement à un poste de travail, soit connecté à une autre application elle aussi embarquée. Il exécute des ordres de haut-niveau envoyés par un logiciel applicatif extérieur au terminal. Le logiciel EI'96 est capable de traduire ces ordres de haut niveau en traitements cryptographiques et commandes de bas-niveau destinées aux cartes à puce insérées dans le terminal.
- Stellair est une solution de facturation SESAM Vitale développée et commercialisée par Olaqin sous forme de SaaS. Le logiciel Stellair répond à des spécificités techniques, dictées par le référentiel « Dispositif Intégré ». Stellair rend uniforme, pour tous les professionnels de santé clients de Stellair, la mise-à-jour de la réglementation de l'assurance-maladie destinée à la prise en charge financière des soins des assurés sociaux. La solution Stellair ne nécessite aucune installation et fonctionne indépendamment de tout système d'exploitation.
- TLA V3S est un logiciel embarqué développé et maintenu par Olaqin. Il répond à des spécificités techniques, dictées par le référentiel « Terminal Lecteur Applicatif ». Le logiciel sert à produire de façon autonome des feuilles de soins électronique (FSE) à partir d'une carte CPS et d'une carte Vitale. Le terminal embarque toute la réglementation requise pour produire des FSE. Le terminal peut également recevoir des commandes en mode PSS ou PC/SC pour interagir avec une carte CPS ou une carte Vitale.

Chacun de ces référentiels est émis par le GIE SESAM Vitale, leur diffusion est réservée aux industriels ayant signé un contrat de développement et de maintenance. Le référentiel comprend un ensemble de fonctions, de protocoles et de requis de sécurité à implémenter.

CIR

- Pour 2022 le montant CIR s'élève à 237 738 €
- Pour 2023 le montant CIR s'élève à 292 040 €

Evénements en 2023

En janvier 2023, Olaqin a acquis la société ALLIANCE LFDC, leader de la dématérialisation des flux hospitaliers, pour un montant de 14,957m€ augmenté de 0,506m€ de frais d'acquisition.

La société ALLIANCE LFDC, par sa filiale 4AXES, simplifie les échanges entre les organismes complémentaires et les établissements de soins, et traite chaque année plus de 10 millions d'échanges dématérialisés entre 800 établissements de soins publics et privés et plus de 1.000 organismes complémentaires et leurs centres de gestion.

Ce rapprochement va permettre de développer des offres combinant les expertises d'Olaqin et 4AXES dans la gestion des transactions de santé, dans la sphère de l'assurance maladie et celle des complémentaires santé

Financement de la société ALLIANCE LFDC :

Acquisition par OLAQIN de 100% des titres ALLIANCE LFDC pour un montant de 14,957m€

- Pré-closing 4AXES est détenue par ALLIANCE LFDC à 100%,
- Paiement du prix de cession :
 - a. 13,957m€ par virement
 - b. 1,000m€ prix de cession revenant à FINANCIERE DU CLOS, par inscription dans un compte de passif d'OLAQIN afin de constater la dette et permettre la souscription des obligations OLAQIN par compensation avec la créance et de réaliser ainsi le réinvestissement
- Cession par FINANCIERE DU CLOS de sa participation dans la société ALLIANCE LFDC à OLAQIN
- Remboursement de la dette bancaire de la société OLAQIN, 6,280m€
- Frais de transactions : 0,841m€ dont 0,506m€ de frais d'acquisition et 0,365m€ de frais d'émission d'emprunts

Financement effectué via :

- La trésorerie de la société OLAQIN, 0,841m€
- La mise en place d'une dette bancaire, 15,150m€
 - Une tranche A amortissable d'un montant de 10,605m€
 - Une tranche B remboursable in fine d'un montant de 4,545m€
- L'émission d'obligations souscrites par :
 - CABESTAN, 2,890m€ – obligations convertibles (OC)
 - FINANCIERE DU CLOS, 1,000m€ – obligations simples (OS). Souscription réalisée par compensation avec la créance de crédit-vendeur détenue par FINANCIERE DU CLOS sur OLAQIN
 - La BPI, 2,390m€ – obligations simples dites « obligations relance (OR) ».

Convention d'intégration fiscale :

Une convention d'intégration fiscale existe entre les sociétés Olaqin, Affid Systèmes et Jade-I, depuis le 31 mars 2022 avec effet au 1er janvier 2022, reconduite tacitement chaque année.

Pour l'exercice de 12 mois clos le 31/12/2023, Le résultat fiscal d'Olaqin est un déficit de 563 553 €, celui d'Affid Systèmes est un bénéfice de 124 301 € et celui de Jade-I est un bénéfice de 87 317 €, amenant à un résultat fiscal des sociétés intégrées à un déficit de 351 935 €.

Une convention d'intégration fiscale existe entre Alliance LFDC (filiale à 100% d'Olaqin depuis le 18/01/2023) et 4axes, depuis l'exercice 2019, reconduite tacitement chaque année.

Pour l'exercice de 12 mois clos le 31/08/2023, le résultat fiscal d'alliance LFDC est un déficit de 162 178 € et celui de 4axes est un bénéfice de 1 758 793 €, amenant à un résultat fiscal des sociétés intégrées à un bénéfice de 1 596 615 €.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Pour l'exercice de 4 mois clos le 31/12/2023, le résultat fiscal d'alliance LFDC est un déficit de 4 005 € et celui de 4axes est un bénéfice de 604 024 €, amenant à un résultat fiscal des sociétés intégrées à un bénéfice de 600 019 €.

Autres informations :

Existence d'une consolidation conventionnelle. Le groupe consolidé est composé de Affid Systèmes, Jade-I, Alliance LFDC, 4axes et Olaqin, société consolidante.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre à l'exception de la correction d'erreur relative à la comptabilisation d'une provision pour garantie (Cf. faits caractéristiques de l'exercice) et des gains et pertes de changes désormais comptabilisés en exploitation conformément aux règles applicables.
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général dans sa version consolidée.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour le traitement comptable des coûts de développement :

Les dépenses des frais de développement éligibles sont comptabilisées à l'actif.

Le projet de plateforme digitale activée sur la période, est un projet informatique sur la centralisation et le traitement des données au sein d'Olaqin devant permettre notamment l'automatisation des processus internes, l'amélioration de l'expérience client, la création de valeur par la maîtrise de l'usage des données internes, l'amélioration de la gestion des décisions commerciales. Les frais de développement y étant comptabilisés se rapportent à l'architecture fonctionnelle et technique du projet, ainsi qu'au développement de modules tels que la facturation et la qualification des prospects.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Type	Code	Désignation	Famille	Compte	Date d'acquisition	Valeur d'acquisition
Bien	50050459	IMMO - Projet PFD - Architecture "Utilisateurs / clients"	F203000	20300000	30/11/2023	13 996,54
Bien	50050460	IMMO - Projet PFD - Architecture fonctionnelle	F203000	20300000	30/11/2023	150 265,68
Bien	50050471	IMMO - Projet PFD - Architecture technique	F203000	20300000	30/11/2023	394 674,89
Bien	50050483	Projet PFD - Fonctionnalité "FACTURATION / Facturation / Stélaire B2B	F203000	20300000	30/11/2023	449 285,82
Bien	50050499	Projet PFD - Fonctionnalité "FACTURATION / Facturation / Stélaire B2C	F203000	20300000	30/11/2023	301 211,51
Bien	50050514	IMMO - Projet PFD - Fonctionnalité "FACTURATION"	F203000	20300000	30/11/2023	832 927,58
Bien	50050523	IMMO - Projet PFD - Fonctionnalité "Gestion des utilisateurs / client	F203000	20300000	30/11/2023	53 628,72
Bien	50050537	IMMO - Projet PFD - Fonctionnalité "QUALIFICATION PROSPECTS"	F203000	20300000	01/01/2022	66 168,75

Mode : Linéaire
Taux : 20 %
Durée : 5 ans

Autres Immobilisations Incorporelles, Avances et Acomptes :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Logiciels et Autres 3 ans

Fonds commercial :

En 2019, Olaqin fait l'acquisition du fonds de commerce de l'activité Santé France d'Ingenico et figure à l'actif pour 15,4m€ après affectation des éléments identifiés au moment de l'acquisition (dont -4,3m€ de créances clients et +3,0m€ de produits constatés d'avance, le reliquat correspondant aux passifs repris).

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

La valeur d'utilité du fonds correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés en utilisant des hypothèses opérationnelles (taux de croissance des ventes et taux de marge notamment) après impôt. Les projections de flux de trésorerie sont basées sur le business plan à 5 ans extrapolés à l'infini sur la base d'un taux de croissance à long terme et actualisés sur la base d'un taux d'actualisation correspondant au WACC basé sur des hypothèses de marché (taux d'intérêt sans risque, prime de risque de marché et prime de taille).

A la clôture de l'exercice, il n'est pas nécessaire de constituer une dépréciation.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les amortissements pour les immobilisations corporelles sont amortis sur 3 ans en mode linéaire.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas

Incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, y compris les frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence

Le poste titres de participation enregistre la valeur d'acquisition des titres détenus par la société dans les sociétés dont elle assure le contrôle ou dans lesquelles elle exerce une influence, directement ou indirectement.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'usage des titres devient inférieure à la valeur comptable. L'écart constaté fait l'objet d'une dotation aux dépréciations des titres puis, si nécessaire, des créances détenues sur la filiale.

Elle peut éventuellement être complétée d'une provision (pour risques et charges).

La valeur actuelle des titres s'apprécie par rapport à la méthode des flux de trésorerie actualisés de la filiale en utilisant des hypothèses opérationnelles (taux de croissance des ventes et taux de marge notamment) après impôt. Les projections de flux de trésorerie sont basées sur le business plan à 5 ans extrapolés à l'infini sur la base d'un taux de croissance à long terme et actualisés sur la base d'un taux d'actualisation correspondant au WACC basé sur des hypothèses de marché (taux d'intérêt sans risque, prime de risque de marché et prime de taille).

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du premier entré premier sorti.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

DETTES

Au 31 octobre 2019 un contrat d'émission d'obligations convertibles en actions ordinaires a été souscrit entre le FPCI Cabestan Capital 2 et Olaqin selon les caractéristiques suivantes :

Objet	Emprunt Obligataire convertible en actions
Date	31/10/2019
Durée	7 ans - 31/12/2026
Montant K €	2 500
Taux d'intérêt	10% - Capitalisés
Modalités de Remboursement	In fine

Les crédits seniors ont été remboursés. Caractéristiques des nouveaux emprunts :

La mise en place d'une dette bancaire, 15,150m €

Une tranche A d'un montant de 10,605m €

Une tranche B d'un montant de 4,545m €

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

L'émission d'obligations souscrites par :
CABESTAN 2,890m € – obligations convertibles (OC)
FINANCIERE DU CLOS 1,000m € – obligations simples (OS)
Souscription réalisée par compensation avec la créance de crédit-vendeur détenue par FINANCIERE DU CLOS sur OLAQIN
La BPI 2,390m € – obligations simples dites « obligations relance (OR)

Le contrat conclu auprès des arrangeurs mandatés (banque CIC EST, BNP PARIBAS, Caisse d'épargne et de prévoyance Ile-de France), les coordinateurs (BNP PARIBAS et Caisse d'épargne et de prévoyance Ile-de France), l'agent (Caisse d'épargne et de prévoyance Ile-de France) et les prêteurs initiaux est assorti de covenants.

Les ratios à respecter pour cette échéance sont :

Le Ratio R1 qui désigne, à une date donnée, le rapport Dettes financières Nette sur l'EBITDA. Il doit être inférieur à 3,5x et s'établit à 3,44 à la clôture de l'exercice.

Le ratio R2 qui désigne, à une date donnée, le rapport Free Cash-Flow sur Service de la Dette. Ce ratio conformément au contrat d'emprunt n'est pas testé la première année.

Les ratios ont été respectés au 31/12/2023.

FRAIS D'ÉMISSION D'EMPRUNTS

Les frais d'émission d'emprunts supportés au titre des exercices passés étaient comptabilisés dans les charges des exercices correspondants et font désormais l'objet d'un étalement sur la durée de l'emprunt. L'impact de ce changement de méthode a été jugé non significatif et n'a pas fait l'objet d'un traitement comptable par les réserves compte tenu du refinancement survenu le 17 janvier 2023.

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

- Existence d'une caution pour les locaux "28 Quai Galliéni à SURESNES (92).

NOTION DE RÉSULTAT COURANT ET EXCEPTIONNEL

Les éléments des activités ordinaires mêmes exceptionnels par leur fréquence ou leur montant sont compris dans le résultat courant.
Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise sont constatés en résultat exceptionnel.

FRAIS DE CONSTITUTION, DE TRANSFORMATION ET DE PREMIER ÉTABLISSEMENT

A compter de l'exercice 31/10/2019, l'entreprise a opté pour la comptabilisation en charge de ce type de frais.

Ces frais sont soit imputés sur le montant de la prime d'émission, soit comptabilisés directement en charges, soit comptabilisés à l'actif. La société a décidé de comptabiliser ces frais en charges.

Désignation	VALEUR NETTE
Immobilisations incorporelles en cours	35 850
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, AVANCES ET ACOMPTES	35 850

FAIT POST-CLOTURE

Immobilisations

OLAQIN

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 07/06/24
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	13 679		2 262 159
Autres immobilisations incorporelles	17 612 188		759 958
TOTAL immobilisations incorporelles :	17 625 867		3 022 117
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	1 740		3 272
Installations générales, agencements et divers	32 477		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	953 230		99 598
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	987 446		102 869
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	4 790 706		15 462 877
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	563 075	78 025	
TOTAL immobilisations financières :	5 353 781	78 025	15 462 877
TOTAL GÉNÉRAL	23 967 094	78 025	18 587 863

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			2 275 838	
Autres immobilisations incorporelles		2 313 565	16 058 581	
TOTAL immobilisations incorporelles :		2 313 565	18 334 419	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			1 740	
Inst. générales, agencements et divers			35 748	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.		21 590	1 031 238	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		21 590	1 068 726	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			20 253 583	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			641 100	
TOTAL immobilisations financières :			20 894 683	
TOTAL GÉNÉRAL		2 335 155	40 297 828	

Amortissements

OLAQIN

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 07/06/24
Devise d'édition €

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.	13 679	63 067		76 746
Autres immobilisations incorporelles	177 555	157 708	305	334 958
TOTAL immobilisations incorporelles :	191 234	220 775	305	411 703
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	493	348		841
Inst. générales, agencements et divers	4 066	3 257		7 323
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	779 925	180 237	57 265	902 897
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	784 484	183 841	57 265	911 061
TOTAL GÉNÉRAL	975 718	404 616	57 570	1 322 764

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

Provisions Inscrites au Bilan

OLAQIN

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 07/06/24
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	74 936	144 030		218 966
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	74 936	144 030		218 966

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	162 000 52 911 185 259	 160 908	 52 911 187 321	162 000 158 847
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	400 170	160 908	240 232	320 847

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	640 000 282 182 9 443	 294 220 610	 282 182	640 000 294 220 10 052
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	931 624	294 830	282 182	944 273

TOTAL GÉNÉRAL	1 406 731	599 768	522 413	1 484 085
---------------	-----------	---------	---------	-----------

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

OLAQIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
JADE-I - 28 Quai Gallieni SURESNES (92) - 50474651200046	321 270	-548 494	100,00	640 000				212 726	65 471	
AFFID SYSTEMES - 28 Quai Gallieni SURESNES(92) - 38042372300028	7 622	954 448	100,00	3 900 920	3 900 920			1 381 442	115 187	
ALLIANCE LFDC - 1 Rond Point de Flottis SAINT JEAN (31240) - 423634518	613 652	2 544 926	100,00	14 957 237	14 957 237				- 53 472	
2 : Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
Filiales et participations (1)				Brute	Nette					
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS 1. Filiales non reprises au §A : a. Filiales françaises b. Filiales étrangères 2. Participations non reprises au §A : a. Dans des sociétés françaises b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

État des Échéances des Créances et Dettes

OLAQIN

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 07/06/24
Devise d'édition €

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	641 100		641 100
TOTAL de l'actif immobilisé :	641 100		641 100
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	13 542		13 542
Autres créances clients	4 590 586	4 590 586	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	7 908	7 908	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	1 014 605	1 014 605	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	132 279	132 279	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	274	274	
Débiteurs divers	26 225	26 225	
TOTAL de l'actif circulant :	5 785 419	5 771 877	13 542
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	366 193	366 193	

TOTAL GÉNÉRAL	6 792 712	6 138 070	654 642
----------------------	------------------	------------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	10 470 409		10 470 409	
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	15 343 794	1 961 294	13 382 500	
Emprunts et dettes financières divers	118 560		118 560	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 473 179	1 473 179		
Personnel et comptes rattachés	624 810	624 810		
Sécurité sociale et autres organismes	558 190	558 190		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	646 978	646 978		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	61 776	61 776		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	1 201 656	1 201 656		
Autres dettes	1 592	1 592		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	4 019 893	4 019 893		

TOTAL GÉNÉRAL	34 520 837	10 549 368	23 971 469	
----------------------	-------------------	-------------------	-------------------	--

Charges et Produits Constatés d'Avance

OLAQIN

Période du01/01/23au 31/12/23

Edition du07/06/24

Devise d'édition€

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	366 193	4 019 893
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	366 193	4 019 893

Tableau de variation des capitaux propres

OLAQIN

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 07/06/24
Devise d'édition €

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	10 931 186			10 931 186
Primes liées au capital social	13 355			13 355
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	29 420	89 060		118 480
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	558 746	1 692 135		2 250 881
Résultat de l'exercice	1 781 195		1 867 881	(86 686)
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	74 936	144 030		218 966
TOTAL	13 388 838	1 925 225	1 867 881	13 446 182

Variation Détaillée des Stocks et des En-Cours

OLAQIN

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 07/06/24
Devise d'édition €

RUBRIQUES	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises Stocks revendus en l'état Marchandises	1 333 728	1 831 223		497 494
Approvisionnement Stocks approvisionnement Matières premières Autres approvisionnements	296 203	371 657		75 454
TOTAL I	1 629 931	2 202 879		572 948
Production Produits intermédiaires Produits finis Produits résiduels	29 701	42 699		12 998
TOTAL II	29 701	42 699		12 998
Production en cours Produits Travaux Études Prestations de services				
TOTAL III				
PRODUCTION STOCKEE (ou déstockage de production)		II + III		12 998

Charges à Payer

OLAQIN

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 07/06/24
Devise d'édition €

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	661 830
Dettes fiscales et sociales	916 499
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	1 578 329

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 07/06/24
Devise d'édition €

© Sage

ENGAGEMENTS

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 307 702 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

La méthode de calcul de l'ANC2021

Les tables de mortalité INSEE 2015-2017 et 2017-2019

Une augmentation annuelle des salaires de 0 à 2%

Un départ à 64 ou 65 ans

Un taux d'actualisation de 2% à 3.46%

Un taux de charges patronales de 40 à 50%

Taux de rotation du personnel : selon l'âge et la catégorie du salarié.

ENGAGEMENTS DONNÉS

Entre Olaqin (emprunteur), la Caisse d'Épargne et de Prévoyance Ile-de-France (agent et agent de sûreté), les banques et établissement de crédits BNP Paribas et CEIdF (prêteurs), les banques de couverture.

En garantie du paiement des sommes dues ou encourues, au titre du Crédit d'Acquisition et de Refinancement du 18 janvier 2023 d'un montant maximum en principal de 15.150.000 EUR, au titre du contrat de couverture

- Nantissement de compte de titres financiers,

o JADE-I : compte de titres financiers n°21bis, sur lequel sont inscrits 309 278 Actions ordinaires et 11 992 Actions de préférence

o AFFID : compte de titres financiers n°3bis, sur lequel sont inscrits 500 actions ordinaires

o 4AXES : compte de titres financiers n°8bis, sur lequel sont inscrits 1 action ordinaire

o ALLIANCE LFDC : compte de titres financiers n°5bis, sur lequel sont inscrits 613 652 actions ordinaires

Ceci jusqu'à la date à laquelle les Créances Garanties seront inconditionnellement payées et acquittées dans leur totalité.

En garantie des Obligations Garanties, obligations de paiement dues ou encourues au titre du Crédit d'Acquisition et de Refinancement du 18 janvier 2023 d'un montant maximum en principal de 15.150.000 EUR, au titre du contrat de couverture

- Nantissement du fonds de commerce

Ceci jusqu'à ce que les Obligations Garanties seront inconditionnellement payées et acquittées dans leur totalité.

En garantie de l'exécution, du remboursement et du complet paiement des Obligations Garanties : garantie d'actif et de passif

- Nantissement de Créance détenues à l'encontre des Vendeurs au titre de la Garantie Vendeurs

Ceci jusqu'à ce que les Obligations Garanties seront inconditionnellement payées et acquittées dans leur totalité.

ENGAGEMENTS

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ENGAGEMENTS REÇUS

Détail des cautions bancaires et avals

• Numéro de dossier : E008102

Date d'ouverture : 06/2020

Encours : 361 600,00 €

Date d'échéance : 01/2030

Durée totale du crédit : 115 mois

I6551087-CAUTION BAIL COMMERCIAL

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	45 000	18 900
TOTAL	45 000	18 900

Effectif Moyen

OLAQIN

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 07/06/24
Devise d'édition €

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	42	
Agents de maîtrise et techniciens	4	
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	46	

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

OLAQIN

Période du
Edition du
Devise d'édition

01/01/23
07/06/24
€

au 31/12/23

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte

TOTAL		
-------	--	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Dotation Amortissement Dérogatoire	144 030	

TOTAL	144 030	
-------	---------	--

Détail des comptes

Détail des Comptes

OLAQIN

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 07/06/24
Devise d'édition €

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 17.00

Bilan Actif (2050)						
	Brut	Amortissements	Net 31/12/2023	Net N-1 31/12/2022	Variation En valeur	En %
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement	2 275 837,74 €	76 745,89 €	2 199 091,85 €	0,01 €	2 199 091,84 €	219909184
20300000 R&D SERVICES APPLICAT	2 275 837,74 €		2 275 837,74 €	13 678,75 €	2 262 158,99 €	16537,76
28030000 AMORTISSEMENTS R&D H		76 745,89 €	-76 745,89 €	-13 678,74 €	-63 067,15 €	-461,06
Concessions, brevets et droits similaires	624 597,87 €	334 957,60 €	289 640,27 €	304 520,05 €	-14 879,78 €	-4,89
20500100 CONCESSIONS, BREVETS,	537 424,88 €		537 424,88 €	394 902,12 €	142 522,76 €	36,09
20500200 DEPOTS DE MARQUES	71 000,00 €		71 000,00 €	71 000,00 €		
20500300 MARQUE OLAQIN	269,99 €		269,99 €	269,99 €		
20500400 LOGICIELS PRODUITS	15 903,00 €		15 903,00 €	15 903,00 €		
28050000 AMORTISSEMENTS CONC		334 957,60 €	-334 957,60 €	-177 555,06 €	-157 402,54 €	-88,65
Fonds commercial	15 398 133,05 €		15 398 133,05 €	15 398 133,05 €	0,00 €	
20700500 FONDS DE COMMERCE IN	15 398 133,05 €		15 398 133,05 €	15 398 133,05 €		
Autres immobilisations incorporelles	35 850,00 €		35 850,00 €	1 731 979,99 €	-1 696 129,99 €	-97,93
23200001 IMMO.INCORPO EN COUR	19 495,00 €		19 495,00 €	1 723 979,99 €	-1 704 484,99 €	-98,87
23200002 AUTRES IMMO.INCORPO	16 355,00 €		16 355,00 €	8 000,00 €	8 355,00 €	104,44
Immobilisations corporelles						
Inst. tech., matériel et out. industriels	1 739,57 €	840,57 €	899,00 €	1 247,00 €	-348,00 €	-27,91
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	347,57 €		347,57 €	347,57 €		
21541000 OUTILLAGE INDUSTRIEL	1 392,00 €		1 392,00 €	1 392,00 €		
28154000 AMORT.MAT.INDUSTRIEL		347,57 €	-347,57 €	-347,57 €		
28154100 AMORT. OUTILLAGE INDU		493,00 €	-493,00 €	-145,00 €	-348,00 €	-240,00
Autres immobilisations corporelles	1 066 986,24 €	910 220,16 €	156 766,08 €	201 715,29 €	-44 949,21 €	-22,28
21810000 AGENCEMENTS,AMENAG	35 748,05 €		35 748,05 €	32 476,55 €	3 271,50 €	10,07
21830000 MAT.BUREAU ET INFORMA	197 137,14 €		197 137,14 €	182 063,14 €	15 074,00 €	8,28
21830100 TERMINAUX POINT XIRING	834 101,05 €		834 101,05 €	771 166,93 €	62 934,12 €	8,16
28181000 AMORT.DES A.A.I.		7 322,72 €	-7 322,72 €	-4 065,97 €	-3 256,75 €	-80,10
28183000 AMORT.MAT. BUREAU ET I		162 075,82 €	-162 075,82 €	-113 423,63 €	-48 652,19 €	-42,89
28183100 AMORT TERMINAUX POINT		740 821,62 €	-740 821,62 €	-666 501,73 €	-74 319,89 €	-11,15
Immobilisations financières						
Autres participations	20 253 583,22 €	639 999,99 €	19 613 583,23 €	4 150 706,23 €	15 462 877,00 €	372,54
26100000 TITRES JADE-I	639 999,99 €		639 999,99 €	639 999,99 €		
26100100 TITRES AFFID (FRAIS ACQ	249 786,23 €		249 786,23 €	249 786,23 €		
26100101 TITRES AFFID	3 900 920,00 €		3 900 920,00 €	3 900 920,00 €		
26100200 TITRES 4AXES (FRAIS AC	505 640,00 €		505 640,00 €		505 640,00 €	
26100300 TITRES 4AXES	14 957 237,00 €		14 957 237,00 €		14 957 237,00 €	
29610000 PROV. DEPRECIATION TIT		639 999,99 €	-639 999,99 €	-639 999,99 €		
Autres immobilisations financières	641 100,00 €		641 100,00 €	563 075,00 €	78 025,00 €	13,86
23100001 IMMO. FINANCIERES EN C	189 100,00 €		189 100,00 €	111 075,00 €	78 025,00 €	70,25
27500000 DEPOTS VERSES	90 400,00 €		90 400,00 €	90 400,00 €		
27500100 DEPOTS VERSES	361 600,00 €		361 600,00 €	361 600,00 €		
TOTAL (II)	40 297 827,69 €	1 962 764,21 €	38 335 063,48 €	22 351 376,62 €	15 983 686,86 €	71,51
ACTIF CIRCULANT						
Stocks						
Matières premières, approvisionnements	296 202,64 €	207 102,65 €	89 099,99 €	261 379,01 €	-172 279,02 €	-65,91
31100000 STOCKS MAT.PREMIERES	296 202,64 €		296 202,64 €	371 656,65 €	-75 454,01 €	-20,30
39100000 PROV. DEPREC. MATIERES		207 102,65 €	-207 102,65 €	-110 277,64 €	-96 825,01 €	-87,80
Produits intermédiaires et finis	29 700,88 €		29 700,88 €	42 698,92 €	-12 998,04 €	-30,44
35500000 STOCKS PRODUITS FINIS	29 700,88 €		29 700,88 €	42 698,92 €	-12 998,04 €	-30,44
Marchandises	1 333 728,37 €	87 117,76 €	1 246 610,61 €	1 659 318,71 €	-412 708,10 €	-24,87
37100000 STOCKS DE MARCHANDI	1 333 728,37 €		1 333 728,37 €	1 831 222,68 €	-497 494,31 €	-27,17
39500000 PROV. DEPREC. MARCHA		87 117,76 €	-87 117,76 €	-171 903,97 €	84 786,21 €	49,32

Détail des Comptes

OLAQIN

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 07/06/24
Devise d'édition €

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 17.00

Bilan Actif (2050)						
	Brut	Amortissements	Net 31/12/2023	Net N-1 31/12/2022	Variation En valeur	En %
Avances et acptes versés sur cdes				7 892,82 €	-7 892,82 €	-100,00
40910000 AVANCES ET ACOMPTEs				7 892,82 €	-7 892,82 €	-100,00
Créances						
Clients et comptes rattachés	4 604 127,71 €	10 052,21 €	4 594 075,50 €	4 660 519,28 €	-66 443,78 €	-1,43
41100000 CLIENTS VENTES B. ou SE	1 103 415,15 €		1 103 415,15 €	1 505 245,01 €	-401 829,86 €	-26,70
41100002 CLIENTS - SERVICES	3 077 311,18 €		3 077 311,18 €	2 819 004,67 €	258 306,51 €	9,16
41100004 CLIENTS AFFID (GROUPE)	60 526,80 €		60 526,80 €	23 149,20 €	37 377,60 €	161,46
41600000 CLIENTS DOUT. OU LITIG. (	13 541,92 €		13 541,92 €	11 330,58 €	2 211,34 €	19,52
41810300 CLIENTS - FAE HG VEHIS	32 888,22 €		32 888,22 €	36 922,02 €	-4 033,80 €	-10,93
41810500 CLIENTS - F.A.E. (H.G) PH	104 022,04 €		104 022,04 €	82 519,43 €	21 502,61 €	26,06
41810700 FAE (JADE I) GROUPE	212 422,40 €		212 422,40 €	191 791,03 €	20 631,37 €	10,76
49100000 PROVISION DEPRECIATIO		10 052,21 €	-10 052,21 €	-9 442,66 €	-609,55 €	-6,46
Autres créances	1 181 290,89 €		1 181 290,89 €	776 095,37 €	405 195,52 €	52,21
40100000 FOURNISSEURS	21 077,83 €		21 077,83 €	8 368,40 €	12 709,43 €	151,87
40980000 RRR A OBTENIR ET AVOIR	5 147,39 €		5 147,39 €	12 550,11 €	-7 402,72 €	-58,99
42100000 PERS. - REMUNERATION	556,21 €		556,21 €	1 117,43 €	-561,22 €	-50,22
42120000 PERSONNEL IJSS	7 351,40 €		7 351,40 €	9 488,34 €	-2 136,94 €	-22,52
42541000 PERSONNEL - SUIVI AVAN				331,41 €	-331,41 €	-100,00
44400000 ETAT - PROVISION CIR/IS/I	1 014 605,00 €		1 014 605,00 €	564 826,00 €	449 779,00 €	79,63
44566100 TVA DEDUC/AUTRES	23 017,07 €		23 017,07 €	117 050,44 €	-94 033,37 €	-80,34
44586000 TVA SUR FNP	109 261,73 €		109 261,73 €	62 303,74 €	46 957,99 €	75,37
45100100 COMPTE GROUPE JADE I	274,26 €		274,26 €	59,50 €	214,76 €	360,94
Divers						
Disponibilités	2 130 373,19 €		2 130 373,19 €	1 448 732,73 €	681 640,46 €	47,05
51120000 CHEQUES A ENCAISSER	5 148,64 €		5 148,64 €	654,00 €	4 494,64 €	687,25
51210100 SG PX	53 913,90 €		53 913,90 €	77 205,10 €	-23 291,20 €	-30,17
51210300 B.N.P. EUR	775 750,17 €		775 750,17 €	520 651,93 €	255 098,24 €	49,00
51210301 BNP \$	36 791,63 €		36 791,63 €	31 376,96 €	5 414,67 €	17,26
51210500 CAISSE D'EPARGNE	1 039 043,41 €		1 039 043,41 €	699 103,45 €	339 939,96 €	48,63
51210501 CE \$	44 541,95 €		44 541,95 €	23 884,87 €	20 657,08 €	86,49
51210700 SOCIETE GENERALE - EUR	15 257,33 €		15 257,33 €	75 838,18 €	-60 580,85 €	-79,88
51210800 CIC EURO	11 744,42 €		11 744,42 €	24 256,39 €	-12 511,97 €	-51,58
51210900 BRED PX	151 746,28 €		151 746,28 €		151 746,28 €	
58100000 COMPTE TRANSIT. TRESO	-3 564,54 €		-3 564,54 €	-4 238,15 €	673,61 €	15,89
COMPTES DE RÉGULARISATION						
Charges constatées d'avances	366 192,96 €		366 192,96 €	192 068,19 €	174 124,77 €	90,66
48600000 CHARGES CONSTATEES D	366 192,96 €		366 192,96 €	192 068,19 €	174 124,77 €	90,66
TOTAL (III)	9 941 616,64 €	304 272,62 €	9 637 344,02 €	9 048 705,03 €	588 638,99 €	6,51
Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)	315 458,47 €		315 458,47 €		315 458,47 €	
48100000 COMPTES DE REGULARIS	315 458,47 €		315 458,47 €		315 458,47 €	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	50 554 902,80 €	2 267 036,83 €	48 287 865,97 €	31 400 081,65 €	16 887 784,32 €	53,78

Détail des Comptes

OLAQIN

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Edition du 07/06/24

Devise d'édition €

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 17.00

Bilan Passif (2051)				
	Net 31/12/2023	Net N-1 31/12/2022	Variation	
			En valeur	En %
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel	10 931 186,00 €	10 931 186,00 €	0,00 €	
10130000 CAPITAL SOUSCRIT	10 931 186,00 €	10 931 186,00 €		
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	13 354,60 €	13 354,60 €	0,00 €	
10410000 PRIME D'EMISSION	13 354,60 €	13 354,60 €		
Réserve légale	118 480,19 €	29 420,44 €	89 059,75 €	302,71
10610000 RESERVE LEGALE	118 480,19 €	29 420,44 €	89 059,75 €	302,71
Report à nouveau	2 250 881,12 €	558 746,20 €	1 692 134,92 €	302,84
11000000 REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	2 250 881,12 €	558 746,20 €	1 692 134,92 €	302,84
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-86 685,55 €	1 781 194,67 €	-1 867 880,22 €	-104,87
Provisions réglementées	218 966,01 €	74 935,88 €	144 030,13 €	192,20
14500000 AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	218 966,01 €	74 935,88 €	144 030,13 €	192,20
TOTAL (I)	13 446 182,37 €	13 388 837,79 €	57 344,58 €	0,43
AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques	320 846,53 €	347 259,44 €	-26 412,91 €	-7,61
15100000 PROVISION POUR RISQUES	158 473,09 €	184 886,00 €	-26 412,91 €	-14,29
15110100 PROVISIONS POUR LITIGES RH	162 000,00 €	162 000,00 €		
15180000 AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET C	373,44 €	373,44 €		
Provisions pour charges		52 911,00 €	-52 911,00 €	-100,00
15500000 PROVISION POUR IMPOTS		52 911,00 €	-52 911,00 €	-100,00
TOTAL (III)	320 846,53 €	400 170,44 €	-79 323,91 €	-19,82
DETTES				
Autres emprunts obligataires		2 500 000,00 €	-2 500 000,00 €	-100,00
Emprunts et dettes auprès établ. de crédits	25 340 408,73 €	7 180 143,75 €	18 160 264,98 €	252,92
16300000 PRET CABESTAN	2 890 000,00 €		2 890 000,00 €	
16310000 PRET BPI FRANCE	2 390 000,00 €		2 390 000,00 €	
16320000 AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	1 000 000,00 €		1 000 000,00 €	
16400000 EMPRUNT	17 581 499,55 €		17 581 499,55 €	
16880000 INTERETS COURUS SUR AUTRES EMPRUNTS	1 478 909,18 €		1 478 909,18 €	
Emprunts et dettes financières divers	1 794 010,52 €	140 872,00 €	1 653 138,52 €	1173,50
16510000 DEPOTS GARANTIE - POINT XIRING 3	118 560,00 €	140 320,00 €	-21 760,00 €	-15,51
16800000 INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	473 794,52 €		473 794,52 €	
45100200 COMPTE GROUPE AFFID	1 201 656,00 €	552,00 €	1 201 104,00 €	217591,30
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 473 179,13 €	1 986 990,55 €	-513 811,42 €	-25,86
40100000 FOURNISSEURS	811 349,27 €	1 610 879,10 €	-799 529,83 €	-49,63
40810000 FNP FOURNISSEURS FNP	661 829,86 €	376 111,45 €	285 718,41 €	75,97
Dettes fiscales et sociales	1 891 754,22 €	2 005 335,28 €	-113 581,06 €	-5,66
42540000 PERSONNEL - NOTES DE FRAIS	126,00 €	1 167,84 €	-1 041,84 €	-89,21
42820000 PROV. CONGES PAYES	287 069,24 €	254 061,21 €	33 008,03 €	12,99
42820200 PROV. CET	28 054,77 €	13 069,85 €	14 984,92 €	114,65
42860000 PERSONNEL - RTT CHARGES A PAYER	33 174,28 €	32 414,63 €	759,65 €	2,34
42860100 PERS.- CHARGES A PAYER PRIME VAR.	21 930,71 €	23 917,59 €	-1 986,88 €	-8,31
42860200 PERS. - VARIABLES CHARGES A PAYER	254 455,42 €	243 439,07 €	11 016,35 €	4,53
42860300 PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER		213 139,99 €	-213 139,99 €	-100,00
43100000 URSSAF	129 069,65 €	112 144,32 €	16 925,33 €	15,09
43730000 RETRAITE AGIRC (CIPC/CRICA/CAPRIC.)	128 415,88 €	116 303,94 €	12 111,94 €	10,41
43750000 PREVOYANCE ALAN	6 290,66 €	10 886,34 €	-4 595,68 €	-42,22
43760000 MUTUELLE ALAN	7 216,90 €		7 216,90 €	
43820000 CP. CHARGES SOCIALES A PAYER	130 878,28 €	115 604,18 €	15 274,10 €	13,21
43869200 CET CHARGES SOCIALES A PAYER	13 212,70 €	6 176,55 €	7 036,15 €	113,92
43869300 VARIABLES CHARGES SOCIALES A PAYER	118 126,80 €	113 526,27 €	4 600,53 €	4,05
43869400 PRIMES VAC. CHARGES SOC. A PAYER	9 026,68 €	9 844,68 €	-818,00 €	-8,31

Détail des Comptes

OLAQIN

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 07/06/24
Devise d'édition €

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 17.00

Bilan Passif (2051)				
	Net 31/12/2023	Net N-1 31/12/2022	Variation	
			En valeur	En %
43869500 RTT CHARGES SOCIALES A PAYER	15 234,31 €	14 942,36 €	291,95 €	1,95
43869600 COTISATIONS ADESATT	717,91 €	1 269,76 €	-551,85 €	-43,46
43869700 CRDS CSG SUR INT		20 674,57 €	-20 674,57 €	-100,00
44210000 PRELEVEMENTS A LA SOURCE (IR)	27 951,91 €	25 988,33 €	1 963,58 €	7,56
44551000 TVA A DECAISSER	155 910,00 €	142 929,00 €	12 981,00 €	9,08
44571000 TVA COLLECTEE S/DEBITS 20%	439 424,28 €	473 692,31 €	-34 268,03 €	-7,23
44571100 TVA COLL.S/DEBITS 19.6%	915,73 €		915,73 €	
44571300 TVA COLL.S/DEBITS 8.5%	468,50 €		468,50 €	
44587000 TVA SUR FAE	50 259,59 €	43 909,53 €	6 350,06 €	14,46
44710000 CVAE AUTRES CHARGES A PAYER	29 206,00 €	12 416,00 €	16 790,00 €	135,23
44860200 FORMATION CONTINUE	1 396,54 €	839,78 €	556,76 €	66,30
44862000 TAXE D'APPRENTISSAGE	3 221,48 €	2 977,18 €	244,30 €	8,21
Autres dettes	1 591,86 €	2 161,86 €	-570,00 €	-26,37
41100000 CLIENTS VENTES B. ou SERV. (HG)	1 108,95 €	600,00 €	508,95 €	84,83
47100000 COMPTE D'ATTENTE	482,91 €	1 561,86 €	-1 078,95 €	-69,08
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Produits constatés d'avance	4 019 892,61 €	3 775 778,51 €	244 114,10 €	6,47
48700100 PCA POINT XIRING	2 481 638,03 €	2 343 304,31 €	138 333,72 €	5,90
48700200 PCA PS+	485 961,05 €	464 647,95 €	21 313,10 €	4,59
48700300 PCA HELIO	421 864,43 €	428 323,23 €	-6 458,80 €	-1,51
48700400 PCA VEHIS	49 745,85 €	55 611,00 €	-5 865,15 €	-10,55
48700500 PCA STELLAIR	324 292,27 €	197 378,05 €	126 914,22 €	64,30
48700600 PCA GARANTIE	247 878,98 €	286 218,07 €	-38 339,09 €	-13,40
48720000 PCA SERVICES AFFID	8 512,00 €	295,90 €	8 216,10 €	2776,65
TOTAL (IV)	34 520 837,07 €	17 591 281,95 €	16 929 555,12 €	96,24
Ecart de conversion passif (V)				
		19 791,47 €	-19 791,47 €	-100,00
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	48 287 865,97 €	31 400 081,65 €	16 887 784,32 €	53,78

Détail des Comptes

OLAQIN

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 17.00

Compte de Résultat (2052)				
	Net 31/12/2023	Net N-1 31/12/2022	Variation	
			En valeur	En %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	3 235 101,00 €	5 428 102,90 €	-2 193 001,90 €	-40,40
70190000 VENTES P.F.Export				
70700000 VTES DE MARCH.FRANCE	3 235 101,00 €	5 428 102,90 €	-2 193 001,90 €	-40,40
Production vendue de biens	448 768,93 €	394 791,22 €	53 977,71 €	13,67
70100000 VENTES P.F.FRANCE	212 945,00 €	21 157,00 €	191 788,00 €	906,50
70100100 EXT GARANTIE INCLUS PF	-179 380,80 €	-102 913,00 €	-76 467,80 €	-74,30
70110100 VENTE MARCHANDISES TVA 20%	125 805,71 €	132 074,76 €	-6 269,05 €	-4,75
70110200 VENTE MARCHANDISES TVA 8,5%	6 549,68 €	3 400,00 €	3 149,68 €	92,64
70110300 VENTE MARCHANDISES TVA 0%	79 200,00 €		79 200,00 €	
70120000 VENTE MDISES AFFID 20%	144 790,00 €	74 292,75 €	70 497,25 €	94,89
70190000 VENTES P.F.Export	58 193,34 €	266 268,96 €	-208 075,62 €	-78,14
70200000 VENTE PDTS FINIS AFFID	666,00 €	510,75 €	155,25 €	30,40
Production vendue de services	11 085 256,89 €	10 731 288,45 €	353 968,44 €	3,30
70600000 PRESTATIONS DE SERVICES	484 783,00 €	933 275,00 €	-448 492,00 €	-48,06
70610100 PRESTATIONS SOFT TVA 20%	25 626,30 €	9 666,10 €	15 960,20 €	165,12
70610200 PRESTATIONS SOFT TVA 8,5%	874,00 €		874,00 €	
70610300 PRESTATIONS SOFT TVA 0%	1 444,00 €		1 444,00 €	
70620000 PRESTATIONS SERVICES AFFID TVA 20%	6 567,90 €	40,10 €	6 527,80 €	16278,80
70620100 PRESTATIONS SERVICES OLAQIN TVA 20%	10 031 983,97 €	9 448 331,02 €	583 652,95 €	6,18
70620200 PRESTA SERVICES OLAQIN TVA 8,5	115 946,19 €	104 625,36 €	11 320,83 €	10,82
70620300 PRESTA. SERVICES OLAQIN TVA 0%	51 482,34 €	38 757,50 €	12 724,84 €	32,83
70620400 PRESTA. SERVICES OLAQIN TVA 19,6	-160,00 €	-160,00 €		
70620510 INSTALLATIONS/REPARATIONS France	3 844,90 €	6 106,25 €	-2 261,35 €	-37,03
70622000 INSTALLATIONS/REPARATIONS AFFID	95,00 €		95,00 €	
70630100 FOS TVA 20%	1 837,83 €	745,37 €	1 092,46 €	146,57
70630200 FOS TVA 8.5%	384,95 €	190,50 €	194,45 €	102,07
70630300 FOS TVA 0%	110,83 €	-551,17 €	662,00 €	120,11
70630400 FOS TVA 19.6%	-2 560,00 €	-3 680,00 €	1 120,00 €	30,43
70640100 ABO DMP CONTRAT UNIQUE TVA 20%	14 892,17 €	19 145,94 €	-4 253,77 €	-22,22
70672100 EXTENSION DE GARANTIE	330 910,69 €	147 539,60 €	183 371,09 €	124,29
70800000 REFACTURATION FRAIS DE PERSONNEL	17 192,82 €	24 001,88 €	-6 809,06 €	-28,37
70850000 PORT REFACTURE (CREDIT COUT) FRANCE		3 255,00 €	-3 255,00 €	-100,00
Chiffres d'affaires nets	14 769 126,82 €	16 554 182,57 €	-1 785 055,75 €	-10,78
Production immobilisée	545 809,07 €	391 641,38 €	154 167,69 €	39,36
72200000 PRODUCTION IMMOBILISEE - IMMO INCOR	545 809,07 €	391 641,38 €	154 167,69 €	39,36
Subvention d'exploitation	30 500,12 €	51 333,38 €	-20 833,26 €	-40,58
74000000 SUBVENTION D'EXPLOITATION	30 500,12 €	51 333,38 €	-20 833,26 €	-40,58
Reprises sur amort. et prov., transf. de ch	850 060,70 €	194 880,49 €	655 180,21 €	336,20
78150000 REPRISE PROVISIONS D'EXPLOITATIONS	187 320,69 €	51 204,00 €	136 116,69 €	265,83
78173000 REPRISE PROV. DEPREC. STOCKS	282 181,61 €	131 869,83 €	150 311,78 €	113,98
79100000 TRANSFERT DE CHARGES EXPLOIT. AVTN	380 558,40 €	11 806,66 €	368 751,74 €	3123,25
Autres produits	30 779,54 €	19 891,58 €	10 887,96 €	54,74
75600000 GAINS DE CHANGE FOURNISSEURS ET CPT	28 881,07 €	16 983,47 €	11 897,60 €	70,05
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	1 898,47 €	2 908,11 €	-1 009,64 €	-34,72
Total des produits d'exploitation (I)	16 226 276,25 €	17 211 929,40 €	-985 653,15 €	-5,73
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits douane)	1 244 323,90 €	2 136 447,96 €	-892 124,06 €	-41,76
60701000 ACHATS MARCHANDISES 20%	1 244 323,90 €	2 136 447,96 €	-892 124,06 €	-41,76
Variation de stock (marchandises)	433 682,11 €	-332 362,31 €	766 044,42 €	230,48
60370000 ECART INVENTAIRE	423,87 €	35 004,79 €	-34 580,92 €	-98,79
60372000 VARIATION STOCKS MARCHANDISES	361 144,31 €	-436 773,14 €	797 917,45 €	182,68
60373000 CONSOMMATIONS INTERNES MARCHANDISES	72 113,93 €	69 406,04 €	2 707,89 €	3,90
Achat mat. 1ère et autres appro.	130 730,13 €	1 445 178,13 €	-1 314 448,00 €	-90,95
60110000 ACH.STOCKES MAT.PREMIERES FRANCE	8 728,00 €	25 055,33 €	-16 327,33 €	-65,17
60110100 ACH.STOCK.PF/SF FRANCE		-5 656,69 €	5 656,69 €	100,00
60110200 ACH.STOCKES MAT.PREMIERES IMPORT	102 061,18 €	530 409,30 €	-428 348,12 €	-80,76
60110300 ACH.STOCKES MAT.PREMIERES CEE		141 721,35 €	-141 721,35 €	-100,00
60110400 CONTREPARTIE ACH.STOCKES MP	-312 579,35 €	-756 605,72 €	444 026,37 €	58,69
60110500 ACHATS STOCKES MARCHANDISES IMPORT	332 520,30 €	1 474 406,35 €	-1 141 886,05 €	-77,45

Détail des Comptes

OLAQIN

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 07/06/24
Devise d'édition €

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 17.00

Compte de Résultat (2052)				
	Net 31/12/2023	Net N-1 31/12/2022	Variation	
			En valeur	En %
60110510 ACHATS STOCKES MARCHANDISES CEE		35 848,21 €	-35 848,21 €	-100,00
Variation de stock (mat. 1ère et autre appro.)	398 861,97 €	254 139,79 €	144 722,18 €	56,95
60310100 CONSOMMATIONS INT. MATIERES PREM	45 739,21 €	20 855,65 €	24 883,56 €	119,31
60311000 VARIAT° STOCKS MAT.PREM.& FOURN.	343 385,06 €	304 293,08 €	39 091,98 €	12,85
60312000 ECART INVENTAIRE MATIERES PREMIERES	283,44 €		283,44 €	
60321000 VARIATION STOCKS DE PDTS FINIS (CO)		73 976,80 €	-73 976,80 €	-100,00
60322000 ECART INVENTAIRE PRODUITS FINIS	108,06 €		108,06 €	
60323000 CONSOMMATIONS INTERNES PDTS FINIS	9 346,20 €	27 412,54 €	-18 066,34 €	-65,91
60324000 VARIATION STOCKS DE PDTS FINIS		-172 398,28 €	172 398,28 €	100,00
Autres achats et charges externes	6 355 920,07 €	5 044 290,56 €	1 311 629,51 €	26,00
60400000 PRESTATAIRES R&D	1 035 602,66 €	793 481,15 €	242 121,51 €	30,51
60400010 SOUS TRAITANCE MAINTENANCE INFORMAT	1 209,49 €		1 209,49 €	
60400100 SS TRAIT.ADMINIST. IMPORT	1 211,71 €		1 211,71 €	
60400400 SOUS TRAIT. HEBERG. TECHNIQUES	305 612,58 €	298 235,36 €	7 377,22 €	2,47
60420000 PRESTATAIRES OFFSHORE	539 145,22 €	316 729,80 €	222 415,42 €	70,22
60500000 ACH.SS TRAIT.P.FINIS FRANCE	66 209,66 €	14 690,40 €	51 519,26 €	350,70
60610000 E.D.F.	29 740,68 €	14 318,92 €	15 421,76 €	107,70
60613000 CARBURANTS	9 688,65 €	9 566,82 €	121,83 €	1,27
60630000 ACHATS PETITS EQUIPEMENTS	6 279,32 €	10 799,89 €	-4 520,57 €	-41,86
60630010 MATERIEL INFORMATIQUE ET LOGICIEL	14 263,62 €	35 149,77 €	-20 886,15 €	-59,42
60630100 MATERIEL DE DEMONSTRATION FRANCE	5 243,42 €	7 675,63 €	-2 432,21 €	-31,69
60630200 PETIT OUTILLAGE ET MAT IND IMPORT		3,72 €	-3,72 €	-100,00
60630300 MATERIEL DE DEMONSTRATION IMPORT	230,65 €	919,86 €	-689,21 €	-74,93
60630400 PETIT OUTILLAGE ET MAT IND.	32,69 €	739,39 €	-706,70 €	-95,58
60640000 ACHATS FOURNITURES ADMINISTRATIVES	2 914,64 €	283,45 €	2 631,19 €	928,27
60640100 FOURNITURES DE BUREAU	830,99 €	3 352,64 €	-2 521,65 €	-75,21
61100000 SS TRAIT INSTALLATION	1 833 510,94 €	1 674 507,49 €	159 003,45 €	9,50
61100100 S/T LOGISTIQUE SAV	4 896,00 €	14 543,20 €	-9 647,20 €	-66,33
61100200 SS TRAIT.ADMINIST.	61 121,12 €	86 059,43 €	-24 938,31 €	-28,98
61100300 SS TRAITANCE RECYCLAGE		270,00 €	-270,00 €	-100,00
61100500 GARDIENNAGE	2 532,95 €	1 175,67 €	1 357,28 €	115,45
61300000 LOYERS STOCKAGE	31 113,91 €	15 716,80 €	15 397,11 €	97,97
61310000 LOYERS BUREAU	391 827,84 €	369 531,56 €	22 296,28 €	6,03
61350000 LOCATION PHOTOC./DEFIBRILATEUR	4 585,51 €	4 501,55 €	83,96 €	1,87
61352000 LOCATION AUTOMOBILES	35 807,63 €	24 356,10 €	11 451,53 €	47,02
61390000 TAXE REFACTUREE SUR LOYER	59 731,52 €	58 385,75 €	1 345,77 €	2,30
61400000 CHARGES LOCATIVES	93 808,00 €	83 526,76 €	10 281,24 €	12,31
61500000 ENTRETIEN GENERAL	11 754,49 €	14 520,73 €	-2 766,24 €	-19,05
61550000 IT MAINTENANCE - BUSINESS	87 491,13 €	67 435,00 €	20 056,13 €	29,74
61560000 REDEVANCES LOGICIELS	330 733,04 €	185 275,53 €	145 457,51 €	78,51
61600000 ASSURANCES - R.C.	11 498,48 €	9 071,53 €	2 426,95 €	26,75
61600100 ASSURANCES - MULTIRISQUES LOCAUX	18 498,78 €	6 301,31 €	12 197,47 €	193,57
61600200 ASSURANCES - VEHICULES	3 942,63 €	4 036,29 €	-93,66 €	-2,32
61600300 ASSURANCES - MARCHANDISES TRANSPORT	-409,20 €	3 742,00 €	-4 151,20 €	-110,94
61600400 ASSURANCES - DIVERS	697,79 €	4 338,17 €	-3 640,38 €	-83,92
61810000 DOC.GENERALE	2 632,10 €	254,78 €	2 377,32 €	933,09
61850000 FRAIS DE COLLOQUES, SEMINAIRES		3 420,00 €	-3 420,00 €	-100,00
61850100 ETUDES ET CERTIFICATION PS	9 931,00 €	44 913,52 €	-34 982,52 €	-77,89
62110000 PERSO. INTERIMAIRE	37 424,38 €	4 980,80 €	32 443,58 €	651,37
62220000 COMMISSIONS S/VENTES	77 815,89 €	47 827,64 €	29 988,25 €	62,70
62260000 CONSULTING FEES	256 606,33 €	154 637,98 €	101 968,35 €	65,94
62260100 FRAIS DEBOURS/CONSULTING FEES	839,41 €	30,86 €	808,55 €	2620,06
62260200 AVOCATS	21 575,00 €	-19 150,00 €	40 725,00 €	212,66
62260300 CAC	51 000,00 €	31 250,00 €	19 750,00 €	63,20
62270000 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	14,05 €	13,29 €	0,76 €	5,72
62280000 DIVERS	1 489,13 €	4 348,31 €	-2 859,18 €	-65,75
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	88 499,40 €	95 050,78 €	-6 551,38 €	-6,89
62310200 MARCOMS DESIGN	3 055,67 €		3 055,67 €	
62310300 RELATIONS PUBLIQUES	10 588,73 €	1 835,27 €	8 753,46 €	476,96
62330000 FOIRES ET EXPOSITIONS	41 801,40 €	36 557,87 €	5 243,53 €	14,34
62340000 CADEAUX CLIENTELE/GOODIES	3 787,71 €	4 555,48 €	-767,77 €	-16,85
62360000 MARCOMS PRINTING (imprimés)	3 395,00 €	7 421,00 €	-4 026,00 €	-54,25
62370000 SITE WEB	2 101,37 €	5 310,56 €	-3 209,19 €	-60,43
62410000 TRANSPORT SUR ACHATS FRANCE	5 355,59 €	26 657,65 €	-21 302,06 €	-79,91
62410200 TRANSPORT SUR ACHATS IMPORT	11 685,82 €	91 659,33 €	-79 973,51 €	-87,25
62420000 TRANSPORT SUR VENTES	68 572,28 €	57 550,07 €	11 022,21 €	19,15
62480000 TRANSPORT DIVERS FRANCE	8 611,63 €	11 191,71 €	-2 580,08 €	-23,05
62480100 TRANSPORT DIVERS IMPORT	1 602,25 €	1 194,89 €	407,36 €	34,09
62510000 FRAIS DEPLACEMENTS	47 423,16 €	26 745,81 €	20 677,35 €	77,31
62510100 LOCATIONS COURTE DUREE	3 333,69 €	2 157,50 €	1 176,19 €	54,52
62510200 DIV.FRAIS DE DEPLAC.	2 476,23 €	2 274,81 €	201,42 €	8,85

Détail des Comptes

OLAQIN

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Edition du 07/06/24

Devise d'édition €

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 17.00

Compte de Résultat (2052)				
	Net 31/12/2023	Net N-1 31/12/2022	Variation	
			En valeur	En %
62510300 FRAIS DE DEJEUNER	1 961,20 €	3 102,89 €	-1 141,69 €	-36,79
62560000 MISSIONS	3 004,20 €	2 987,68 €	16,52 €	0,55
62570000 RECEPTIONS	21 816,72 €	20 363,27 €	1 453,45 €	7,14
62610000 AFFRANCHISSEMENTS	2 527,84 €	2 447,28 €	80,56 €	3,29
62620000 TELEPHONE	109 032,37 €	97 732,65 €	11 299,72 €	11,56
62630000 MOBILES	3 255,33 €	4 449,79 €	-1 194,46 €	-26,84
62700000 FRAIS BANCAIRES	421 902,58 €	51 732,58 €	370 170,00 €	715,55
62710000 FRAIS (COM) SUR DEPENSES CB		79,02 €	-79,02 €	-100,00
62720000 FRAIS BANCAIRES SUR VIR	375,02 €		375,02 €	
62800100 SOUS TRAITANCE SERVICE GENERAUX	25 043,30 €	24 241,07 €	802,23 €	3,31
62810000 COTISATIONS	3 030,51 €	518,42 €	2 512,09 €	484,57
62840000 FRAIS DE RECRUTEMENT DU PERSONNEL	995,24 €	60 704,33 €	-59 709,09 €	-98,36
Impôts, taxes et versements assimilés	138 922,58 €	165 577,12 €	-26 654,54 €	-16,10
63120000 TAXE APPRENTISSAGE LIBERATOIRE	24 164,28 €	22 494,71 €	1 669,57 €	7,42
63330000 FORMATION PROFESSIONNELLE	61 645,30 €	52 016,41 €	9 628,89 €	18,51
63511200 CVAE	53 113,00 €	89 771,00 €	-36 658,00 €	-40,84
63514000 TVS		1 295,00 €	-1 295,00 €	-100,00
Salaires et traitements	3 658 813,64 €	3 594 943,96 €	63 869,68 €	1,78
64110000 SALAIRES APPOINTEMENTS	3 192 031,92 €	2 958 621,46 €	233 410,46 €	7,89
64120000 CONGES PAYES VERSES	46 934,62 €	26 767,29 €	20 167,33 €	75,34
64120100 PROV RTT	759,65 €	917,41 €	-157,76 €	-17,20
64120200 PROV PRIME VACANCES	-1 986,88 €	418,77 €	-2 405,65 €	-574,46
64120300 PROV CET	14 984,92 €	9 332,49 €	5 652,43 €	60,57
64130000 VARIABLES PRIME BONUS COMMISIONS	366 152,34 €	296 820,55 €	69 331,79 €	23,36
64130100 INDEMNITES COMPLEMENTAIRES		14 503,15 €	-14 503,15 €	-100,00
64130200 PROV PRIMES VARIABLES	11 016,35 €	44 073,47 €	-33 057,12 €	-75,00
64140000 AVANTAGE EN NATURE	35 790,52 €	20 334,86 €	15 455,66 €	76,01
64141000 FORFAIT NAVIGO		8 601,54 €	-8 601,54 €	-100,00
64142000 PERSONNEL - INTERESSEMENT	-6 869,80 €	213 139,98 €	-220 009,78 €	-103,22
64143000 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS		1 412,99 €	-1 412,99 €	-100,00
Charges sociales	1 669 364,55 €	1 577 943,76 €	91 420,79 €	5,79
64510000 COTISATIONS A L'URSSAF	968 050,42 €	891 594,92 €	76 455,50 €	8,58
64520000 PREVOYANCE & MUTUELLE	101 322,72 €	87 614,05 €	13 708,67 €	15,65
64530000 RETRAITE ARCCO	343 992,08 €	320 353,20 €	23 638,88 €	7,38
64540000 COTISATIONS AUX ASSEDIC	140 179,23 €	131 773,36 €	8 405,87 €	6,38
64580000 COTISATIONS ADESATT	718,15 €	661,76 €	56,39 €	8,52
64580100 PROV. CHARGES SOCIALES RTT	291,95 €	328,59 €	-36,64 €	-11,15
64580200 PROV. CHARGES SOCIALES CONGES PAYES	15 274,10 €	-1 632,03 €	16 906,13 €	1035,90
64580300 PROV CHARGES SOCIALES SUR VARIABLES	4 600,53 €	20 707,21 €	-16 106,68 €	-77,78
64580400 PROV CHARGES SOCIALES PRIMES VACANC	-818,00 €	-840,18 €	22,18 €	2,64
64580500 PROV CHARGES SOCIALES CET	7 036,15 €	4 409,07 €	2 627,08 €	59,58
64580600 PROV CSG CRDS SUR INT.	-20 674,57 €	20 674,57 €	-41 349,14 €	-200,00
64700000 TICKETS RESTAU	61 248,60 €	56 721,60 €	4 527,00 €	7,98
64720000 CONTRIBUTION AU CE	40 718,95 €	37 985,68 €	2 733,27 €	7,20
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE.	7 424,24 €	7 591,96 €	-167,72 €	-2,21
Dotation d'exploitation				
Sur immobilisations - dot. aux amort.	399 835,80 €	298 844,41 €	100 991,39 €	33,79
68111000 DOT.IMMO.INCORPO.	220 469,69 €	117 794,48 €	102 675,21 €	87,16
68111300 DOT. FRAIS EMPRUNT	49 741,53 €		49 741,53 €	
68112000 DOT.IMMO.CORPO.	129 624,58 €	181 049,93 €	-51 425,35 €	-28,40
Sur actif circulant : dot aux prov.	455 737,74 €	282 164,16 €	173 573,58 €	61,52
68173000 DOT. PROVISIONS DEPRECIATION STOCKS	294 220,41 €	282 181,61 €	12 038,80 €	4,27
68174000 DOT. PROVISIONS DEPRECIATION CREANC	609,55 €	-17,45 €	627,00 €	3593,12
68180000 DOTATION PROVISION	160 907,78 €		160 907,78 €	
Autres charges	16 423,75 €	94 278,33 €	-77 854,58 €	-82,58
65410000 PERTES S/CREANCES IRREC.EXERCICE	5 575,91 €	8 333,20 €	-2 757,29 €	-33,09
65600000 PERTES DE CHANGE CLIENTS ET COMPTES		20,17 €	-20,17 €	-100,00
65600100 PERTES DE CHANGE FOURNISSEURS	8 870,28 €	83 165,44 €	-74 295,16 €	-89,33
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANT	1 977,56 €	2 759,52 €	-781,96 €	-28,34
Total des charges d'exploitation (II)	14 902 616,24 €	14 561 445,87 €	341 170,37 €	2,34
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1 323 660,01 €	2 650 483,53 €	-1 326 823,52 €	-50,06
Opérations en commun				

Détail des Comptes

OLAQIN

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 17.00

Compte de Résultat (2052)				
	Net 31/12/2023	Net N-1 31/12/2022	Variation	
			En valeur	En %
Produits financiers				
Autres intérêts et produits assimilés	3 225,67 €	1 429,15 €	1 796,52 €	125,71
76820000 REFACTURATION DES FRAIS D'IMPAYES	3 225,67 €	1 429,15 €	1 796,52 €	125,71
Reprises sur provisions et transferts de charges		1 558,68 €	-1 558,68 €	-100,00
78650000 REPRISE SUR PROVISIONS FINANCIERES		1 558,68 €	-1 558,68 €	-100,00
Différences positives de change	-5 103,79 €	4 173,93 €	-9 277,72 €	-222,28
76600000 GAINS DE CHANGE CPTES BANCAIRES EN	-5 103,79 €	4 173,93 €	-9 277,72 €	-222,28
Total des produits financiers (V)	-1 878,12 €	7 161,76 €	-9 039,88 €	-126,22
Charges financières				
Dotations financières aux amort. et prov.		373,44 €	-373,44 €	-100,00
68650000 DOT. PROV. FINANCIERE		373,44 €	-373,44 €	-100,00
Intérêts et charges assimilées	1 776 660,38 €	399 000,52 €	1 377 659,86 €	345,28
66110000 INTERETS SUR EMPRUNT	1 595 121,61 €	399 171,42 €	1 195 950,19 €	299,61
66120000 INTERETS SUR OR	148 114,14 €		148 114,14 €	
66130000 INTERETS SUR OS	61 794,52 €		61 794,52 €	
66150000 INTERETS DES CPTES COURANTS,DEPOTS		-170,90 €	170,90 €	100,00
66160000 INTERETS BANCAIRES SUR OP DE FINANC	-28 369,89 €		-28 369,89 €	
Différences négatives de change	-4 051,07 €	5 777,40 €	-9 828,47 €	-170,12
66600000 PERTES DE CHANGE COMPTES BANCAIRES	-4 051,07 €	5 777,40 €	-9 828,47 €	-170,12
Total des charges financières (VI)	1 772 609,31 €	405 151,36 €	1 367 457,95 €	337,52
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				
	-1 774 487,43 €	-397 989,60 €	-1 376 497,83 €	-345,86
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1-2+3-4+5-6)				
	-450 827,42 €	2 252 493,93 €	-2 703 321,35 €	-120,01

Détail des Comptes

OLAQIN

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 17.00

Compte de Résultat (2053)				
	Net 31/12/2023	Net N-1 31/12/2022	Variation	
			En valeur	En %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Reprises sur provisions et transfert de charges	52 911,00 €		52 911,00 €	
78900000 UTILISATION DE FONDS DEDIES	52 911,00 €		52 911,00 €	
Total des produits exceptionnels (VII)	52 911,00 €		52 911,00 €	
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges except. sur opérations de gestion	2 327,00 €		2 327,00 €	
67120000 PENALITES,AMENDES FISCALES PENALES	2 327,00 €		2 327,00 €	
Dotations except. aux amort. et prov.	144 030,13 €	448 047,26 €	-304 017,13 €	-67,85
68725000 DOT. AMORT. DEROGATOIRE	144 030,13 €	49 957,26 €	94 072,87 €	188,31
68750000 DOTATION PROVISION EXCEPT.		398 090,00 €	-398 090,00 €	-100,00
Total des charges exceptionnelles (VIII)	146 357,13 €	448 047,26 €	-301 690,13 €	-67,33
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-93 446,13 €	-448 047,26 €	354 601,13 €	79,14
Impôts sur les bénéfices * (X)	-457 588,00 €	23 252,00 €	-480 840,00 €	-2067,95
68900000 DOTATION PROVISIONS POUR IMPOTS		52 911,00 €	-52 911,00 €	-100,00
69500000 IMPOTS SOCIETE		263 738,00 €	-263 738,00 €	-100,00
69510000 IMPOTS SOCIETES ANTERIEUR	50 584,00 €		50 584,00 €	
69910000 ETAT CREDIT IMPOT RECHERCHE	-508 172,00 €	-21 606,00 €	-486 566,00 €	-2251,99
69920000 ETAT IP BOX		-271 791,00 €	271 791,00 €	100,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	16 277 309,13 €	17 219 091,16 €	-941 782,03 €	-5,47
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	16 363 994,68 €	15 437 896,49 €	926 098,19 €	6,00
5 - BÉNÉFICE OU PERTE	-86 685,55 €	1 781 194,67 €	-1 867 880,22 €	-104,87

Etats de gestion

Soldes Intermédiaires de Gestion

OLAQIN

Période du 01/01/23 au 31/12/23
 Edition du 07/06/24
 Devise d'édition €

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	%	Net (N-1) 31/12/2022	%
Ventes de marchandises	3 235 101	21,9045	5 428 103	32,7899
-Coût d'achat des marchandises	1 678 006	11,3616	1 804 086	10,8981
MARGE COMMERCIALE	1 557 095	10,5429	3 624 017	21,8919
Production vendue	11 534 026	78,0955	11 126 080	67,2101
+ Production stockée				
- Déstockage de production				
+ Production immobilisée	545 809	3,6956	391 641	2,3658
PRODUCTION DE L'EXERCICE	12 079 835	81,7911	11 517 721	69,5759
CHIFFRE D'AFFAIRES	14 769 127	100,00	16 554 183	100,00
- Consommation en provenance des tiers	6 885 512	46,621	6 743 608	40,7366
VALEUR AJOUTÉE	6 751 418	45,713	8 398 130	50,7312
+ Subventions d'exploitation	30 500	0,2065	51 333	0,3101
- Impôts et taxes	138 923	0,9406	165 577	1,0002
- Charges de personnel	5 328 178	36,0765	5 172 888	31,2482
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 314 817	8,9025	3 110 998	18,7928
+ Reprises et transferts de charges	850 061	5,7557	194 880	1,1772
+ Autres produits	30 780	0,2084	19 892	0,1202
- Dotations aux amortissements et provisions	855 574	5,793	581 009	3,5097
- Autres charges	16 424	0,1112	94 278	0,5695
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 323 660	8,9623	2 650 484	16,011
+ Quote part opérations en commun				
+ Produits financiers	(1 878)	-0,0127	7 162	0,0433
- Quote part opérations en commun				
- Charges financières	1 772 609	12,0021	405 151	2,4474
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(450 827)	-3,0525	2 252 494	13,6068
Produits exceptionnels	52 911	0,3583		
- Charges exceptionnelles	146 357	0,991	500 958	3,0262
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(93 446)	-0,6327	(500 958)	-3,0262
- Participation des salariés				
- Impôt sur les bénéfices	(457 588)	-3,0983	(29 659)	-0,1792
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	(86 686)	-0,5869	1 781 195	10,7598
Produits de cession d'éléments d'actif				
- Valeur comptable éléments cédés				
PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS				

Capacité d'Autofinancement

OLAQIN

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 07/06/24
Devise d'édition €

RUBRIQUES	31/12/2023	31/12/2022	Variation
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 314 817	3 110 998	(1 796 181)
+ Transfert de charges d'exploitation	380 558	11 807	368 752
+ Autres produits d'exploitation	30 780	19 892	10 888
- Autres charges d'exploitation	16 424	94 278	(77 855)
+ Quote part de résultat sur opérations en commun			
+ Produits financiers	(1 878)	5 603	(7 481)
- Charges financières	1 772 609	404 778	1 367 831
+ Produits exceptionnels			
- Charges exceptionnelles	2 327		2 327
- Participation des salariés			
- Impôts sur les bénéfices	(457 588)	(29 659)	(427 929)
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	390 505	2 678 902	(2 288 398)

Tableau de financement

OLAQIN

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 07/06/24
Devise d'édition €

	Exercice N Montant	Exercice N-1 Montant	% Variation
I - RESSOURCES			
Résultat net comptable avant rémunération de l'exploitant	(86 686)	1 781 195	-104,87
+ Dotation aux amortissements et provisions	999 604	1 082 340	-7,64
- Reprises sur charges calculées	522 413	184 633	182,95
- Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat			
+ / - Moins-Values et plus-values sur cession d'actif			
 CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	390 505	2 678 902	-85,42
 Retraits de l'exploitant à déduire			
 AUTOFINANCEMENT NET	390 505	2 678 902	-85,42
 Prix de cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé			
Augmentation de capital - Apports			
Augmentation des dettes financières			
Subventions d'investissements reçues			
 TOTAL des ressources	390 505	2 678 902	-85,42
 II - EMPLOIS			
Prélèvement sur le capital - Dividendes			
Achats d'éléments de l'actif immobilisé			
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Réduction de capital			
Remboursement des dettes financières			
 TOTAL des emplois			
 III - VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	390 505	2 678 902	-85,42

ORIGINE DE LA VARIATION DE TRÉSORERIE

	Début Exercice	Fin Exercice	Variation / Evolution			
			N	%	N - 1	%
ACTIF CIRCULANT						
Stocks	2 245 578	1 659 632	(585 946)	-26,09	784 638	53,71
Clients	4 669 362	4 603 019	(66 343)	-1,42	(453 353)	-8,85
Autres créances	967 628	1 526 132	558 503	57,72	590 890	156,84
DETTES (Hors emprunts et concours bancaires)						
Fournisseurs	1 978 622	1 452 101	(526 521)	-26,61	(42 728)	-2,11
Fournisseurs d'immobilisation					(150 920)	-100
Autres dettes (1)	6 680 831	7 391 039	710 208	10,63	560 950	9,17
 I - BESOIN OU RESSOURCES EN FR	(776 884)	(1 054 358)	(72)		349	
II - FONDS ROULEMENT NET GLOBAL	671 848	1 076 015	390 505		2 678 902	
III - TRÉSORERIE (Disponible-concours bancaires)	1 448 733	2 130 373	47		4	

(1) Y compris intérêts courus sur emprunt

RAISON SOCIALE	OLAQIN	N° ADHÉRENT	FR66 852 722 750
-----------------------	--------	--------------------	------------------

Ratios

OLAQIN

Période du 01/01/23 au 31/12/23
 Edition du 07/06/24
 Devise d'édition €

RATIOS DE STRUCTURE FINANCIÈRE		Date de fin d'exercice N 31/12/2023	Date de fin d'exercice N-1 31/12/2022
Financement actifs fixes par capitaux permanents :	$\frac{\text{CAPITAUX PERMANENTS}}{\text{VALEURS IMMOBILISÉES NETTES}}$	1,02	0,9991
Financement permanent des actifs circulants :	$\frac{\text{FONDS DE ROULEMENT NET}}{\text{ACTIF CIRCULANT}}$	0,0795	-0,0022
Part financement propre dans le financement permanent :	$\frac{\text{CAPITAUX PROPRES}}{\text{CAPITAUX PERMANENTS}}$	0,3439	0,5995
Capacité remboursement :	$\frac{\text{DETTES FINANCIÈRES}}{\text{M.B.A.}}$	28,1028	3,1817

RATIOS D'ACTIVITE		Date de fin d'exercice N 31/12/2023	Date de fin d'exercice N-1 31/12/2022
Taux de marge brute avant frais financiers :	$\frac{\text{RÉSULTAT EXPLOITATION av. Frais fin.}}{\text{VALEURS IMMOBILISÉES NETTES}}$	0,0345	0,1186
Taux de marge brute après frais financiers :	$\frac{\text{RÉSULTAT EXPLOITATION ap. Frais fin.}}{\text{VALEURS IMMOBILISÉES NETTES}}$	-0,0118	0,1007
Taux de marge nette :	$\frac{\text{RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE}}{\text{PRODUCTION + VENTES}}$	-0,0057	0,1051

RATIOS DE RENTABILITE		Date de fin d'exercice N 31/12/2023	Date de fin d'exercice N-1 31/12/2022
Rentabilité financière :	$\frac{\text{RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE}}{\text{CAPITAUX PROPRES - RÉSULTAT}}$	-0,0064	0,1535
Rentabilité économique :	$\frac{\text{RÉSULTAT NET + INTERETS}}{\text{CAPITAUX PERMANENTS - RÉSULTAT}}$	0,0431	0,1061
Taux de frais financiers :	$\frac{\text{RÉSULTAT FINANCIER}}{\text{PRODUCTION + VENTES}}$	-0,1159	-0,0235

ECHÉANCIER D'EMPRUNTS
PLURIANNUEL

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

EMPRUNTS DE L'ENTREPRISE

Date début	Montant du capital	Nombre d'échéances	Taux	12/2021	12/2022	12/2023	12/2024	12/2025	12/2026	Date fin Ex suivants
- 003 - Emprunt Obligataire Cabestan - 3										déc. 2026
déc. 2019	2 500 000	7 Annuelle	10,0	279 247	307 171	337 888	371 677	408 845	2 949 729	
- 001 - Emprunt CE 5.2m€ - 1										oct. 2025
déc. 2019	5 200 000	24 Trimestriell	1,90	949 915	933 814	916 753	900 149	883 362		
- 002 - Emprunt CE 1.8m€ - 2										oct. 2026
déc. 2019	1 800 000	28 Trimestriell	2,30	41 860	42 205	41 975	42 090	41 975	1 841 860	
- 004 - EMPRUNT CE 2 062 500€ - 4										oct. 2025
juin 2021	2 062 500	20 Trimestriell	1,90	426 588	444 460	436 274	428 436	420 468		
- 005 - EMPRUNT CE 687500€ TB1 - 5										oct. 2026
juin 2021	687 500	24 Trimestriell	2,30	5 578	16 120	15 988	16 076	16 032	703 532	
TOTAL DES ÉCHÉANCES				1 703 188	1 743 770	1 748 878	1 758 428	1 770 682	5 495 122	
TOTAL GÉNÉRAL DES ÉCHÉANCES				1 703 188	1 743 770	1 748 878	1 758 428	1 770 682	5 495 122	
DONT CAPITAL				1 279 167	1 279 167	1 279 167	1 279 167	1 279 167	4 987 500	
DONT INTÉRÊTS				424 021	464 603	469 712	479 262	491 516	507 622	

Etats fiscaux

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise :OLAQIN

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *12

Adresse de l'entreprise28 QUAI GALLIENI 92150 SURESNES

Durée de l'exercice précédent *12

Numéro SIRET*8527227500035

Néant*

				Exercice N clos le, 31122023			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2			
				Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX	2 275 838	CQ	76 746	2 199 092
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	624 598	AG	334 958	289 640
		Fonds commercial (1)	AH	15 398 133	AI		15 398 133
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	35 850	AK		35 850
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 740	AS	841	899
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 066 986	AU	910 220	156 766
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	20 253 583	CV	640 000	19 613 583
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	641 100	BI		641 100
	TOTAL (II)		BJ	40 297 828	BK	1 962 764	38 335 063
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	296 203	BM	207 103
En cours de production de biens			BN		BO		
En cours de production de services			BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis			BR	29 701	BS		29 701
Marchandises			BT	1 333 728	BU	87 118	1 246 611
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	4 604 128	BY	10 052	4 594 076
		Autres créances (3)	BZ	1 181 291	CA		1 181 291
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	2 130 373	CG		2 130 373	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	366 193	CI		366 193	
	TOTAL (III)	CJ	9 941 617	CK	304 273	9 637 344	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	315 458			315 458	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	50 554 903	1A	2 267 037	48 287 866	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		
CR		13 542					
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2024

Désignation de l'entreprise			OLAQIN			Néant		*	
						Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .. 10 931 186)					DA	10 931 186		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,					DB	13 355		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence				EK	)	DC		
	Réserve légale (3)					DD	118 480		
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours				B1	)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*				EJ	)	DG		
	Report à nouveau					DH	2 250 881		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	(86 686)		
	Subventions d'investissement					DJ			
	Provisions réglementées *					DK	218 966		
	TOTAL (I)					DL	13 446 182		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM		
Avances conditionnées					DN				
TOTAL (II)					DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP	320 847		
	Provisions pour charges					DQ			
	TOTAL (III)					DR	320 847		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles					DS			
	Autres emprunts obligataires					DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	25 340 409		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs				EI	)	DV	1 794 011	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	1 473 179		
	Dettes fiscales et sociales					DY	1 891 754		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ			
	Autres dettes					EA	1 592		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB	4 019 893		
TOTAL (IV)					EC	34 520 837			
Ecart de conversion passif *					(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					EE	48 287 866			
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital				1B			
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)				1C			
		Dont Écart de réévaluation libre				1D			
		Réserve de réévaluation (1976)				1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	8 588 074		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : OLAQIN							Néant ☐ *	
			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	3 176 908	FB	58 193	FC	3 235 101	
	biens *	FD	448 769	FE		FF	448 769	
	Production vendue	FG	10 999 866	FH	85 391	FI	11 085 257	
	services*							
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	14 625 543	FK	143 584	FL	14 769 127	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN	545 809	
	Subventions d'exploitation					FO	30 500	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	850 061	
	Autres produits (1) (11)					FQ	30 780	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	16 226 276	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 244 324	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	433 682	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	130 730	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	398 862	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	6 355 920	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	138 923	
	Salaires et traitements*					FY	3 658 814	
	Charges sociales (10)					FZ	1 669 365	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements* (dont amortissement fonds de commerce)		HS		GA	399 836	
		Sur immobilisations				GB		
		- dotations aux provisions				GC	455 738	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GD		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GE	16 424		
	Autres charges (12)					GF	14 902 616	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GG	1 323 660		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GH	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GI		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GJ		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GK		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GL	3 226	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GM		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GN	(5 104)	
	Différences positives de change					GO		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GP	(1 878)	
	Total des produits financiers (V)					GQ		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GR	1 776 660	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GS	(4 051)	
	Différences négatives de change					GT		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GU	1 772 609	
	Total des charges financières (VI)					GV	(1 774 487)	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GW	(450 827)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)								

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise										OLAQIN		Néant		*					
												Exercice N							
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA								
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB								
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC	52 911							
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD	52 911							
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE	2 327							
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF								
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG	144 030							
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	146 357							
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)												HI	(93 446)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise										(IX)		HJ							
Impôts sur les bénéfices *										(X)		HK	(457 588)						
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	16 277 309								
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	16 363 995								
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)												HN	(86 686)						
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO							
	(2) Dont	produits de locations immobilières										HY							
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										1G							
	(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *										HP							
		- Crédit - bail immobilier										HQ							
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										1H							
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										1J							
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										1K							
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)										HX							
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										RC							
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										RD							
	(9)	Dont transferts de charges										A1	380 558						
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5	A2				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A3							
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A4							
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles										facultatifs		A6	obligatoires		A9		
												dont cotisations facultatives Madelin		A7					
												dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :												Exercice N							
												Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels					
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :												Exercice N							
												Charges antérieures		Produits antérieurs					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

© Sage

Désignation de l'entreprise : OLAQIN										Néant		*
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ	13 679		D8	2 262 159	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	17 612 188		KE	759 958	
CORPORELLES	Terrains						KG			KH		
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9				KJ		
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1				KM		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions				Dont Composants	M2			KP		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3	1 740		KT			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *						32 477		KV		
		Matériel de transport *								KW		
		Matériel de bureau et mobilier informatique						953 230		KY		
		Emballages récupérables et divers *								KZ		
	Immobilisations corporelles en cours						LE			LC		
	Avances et acomptes						LH			LF		
							LK			LI		
							LL			LJ		
	TOTAL III						LN	987 446		LM		
						LO			LP	102 869		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G			8M		
	Autres participations						8U	4 790 706		8V		
	Autres titres immobilisés						1P			1R		
	Prêts et autres immobilisations financières						1T	563 075		1U	78 025	
	TOTAL IV						LQ	5 353 781		1V		
						LR	78 025		LS	15 828 077		
						ØG	23 967 094		ØH	78 025		
						ØJ			ØI	18 953 063		
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions			Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		
					par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	IN		CØ	2 275 838		DØ	2 275 838	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	IO		LV	16 058 581		LW	16 058 581	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX			LY		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA			MB		
		Sur sol d'autrui			IR		MD			ME		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG			MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	1 740		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers			IU		MM	35 748		MN		
		Matériel de transport			IV		MP			MQ		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	21 590		MT	1 031 238	
		Emballages récupérables et divers*			IX		MV			MW		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ			NA		
	Avances et acomptes				NC		ND			NE		
	TOTAL III				IY		NG	21 590		NH	1 068 726	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU			M7	ØW	
	Autres participations				IØ		ØX	365 200		ØY	20 253 583	
	Autres titres immobilisés				I1		2B			2C		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E			2F	641 100	
	TOTAL IV				I3		NJ	365 200		NK	20 894 683	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	2 700 355		ØL	40 297 828	
						ØM						

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

N° 2054 bis-SD 2024

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 3

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables**(art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l' exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: OLAQIN Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise OLAQIN												Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement				CY	13 679	EL	63 067	EM		EN	76 746		
Fonds commercial				RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles				PE	177 555	PF	157 708	PG	305	PH	334 958		
TOTAL I				RK	191 234	RM	220 775	RN	305	RO	411 703		
Terrains				PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre			PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui			PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions			PV		PW		PX		PY			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	493	QA	348	QB		QC	841		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers			QD	4 066	QE	3 257	QF		QG	7 323		
	Matériel de transport			QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL	779 925	QM	180 237	QN	57 265	QO	902 897		
	Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT			
TOTAL II				QU	784 484	QV	183 841	QW	57 265	QX	911 061		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)				ØN	975 718	ØP	404 616	ØQ	57 570	ØR	1 322 764		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6					
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV					
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1					
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD					
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8					
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6					
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4					
	Inst.gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2					
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9					
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7					
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5					
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3					
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1					
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8					
Frais d'acquisition de titres de participations		NL			NM			NO					
TOTAL III													
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV					
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ					
CADRE C													
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9	Z8				
Primes de remboursement des obligations								SP	SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entrepriseOLAQIN							Néant ☐	*
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1	2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI
	Amortissements dérogatoires	3X	74 936	TM	213 418	TN	69 388	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR
	TOTAL I	3Z	74 936	TS	213 418	TT	69 388	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	162 000	4B		4C		4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	52 911	5C		5D	52 911	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	185 259	5W	160 908	5X	187 321	5Y
	TOTAL II	5Z	400 170	TV	160 908	TW	240 232	TX
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
	- corporelles	6E		6F		6G		6H
	sur - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5
	- titres de participation	9U	640 000	9V		9W		9X
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	282 182	6P	294 220	6R	282 182	6S
	Sur comptes clients	6T	9 443	6U	610	6V		6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A
	TOTAL III	7B	931 624	TY	294 830	TZ	282 182	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	1 406 731	UB	669 156	UC	591 801	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation		UE	294 830	UF	469 502	
		- financières		UG		UH		
		- exceptionnelles		UJ	144 030	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.							10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.								
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise OLAQIN

© Sage

Désignation de l'entreprise OLAQIN

[illegible]

Désignation de l'entreprise OLAQIN

© Sage

Désignation de l'entreprise OLAQIN

© Sage

Désignation de l'entreprise OLAQIN

[illegible]

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057-SD 2024

Désignation de l'entreprise : OLAQIN										Néant ☐		*
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières				UT	641 100	UV		UW	641 100		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA	13 542				13 542		
	Autres créances clients				UX	4 590 586		4 590 586				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée*) UO				Z1							
	Personnel et comptes rattachés				UY	7 908		7 908				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	1 014 605		1 014 605				
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	132 279		132 279				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN							
		Divers			VP							
	Groupe et associés (2)				VC	274		274				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	26 225		26 225				
	Charges constatées d'avance				VS	366 193		366 193				
	TOTAUX				VT	6 792 712	VU	6 138 070	VV	654 642		
RENVOS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice									
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)										
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y								
Autres emprunts obligataires (1)				7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG								
	à plus d'1 an à l'origine			VH	25 340 409		25 340 409					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	592 355		592 355					
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	1 473 179		1 473 179					
Personnel et comptes rattachés				8C	624 810		624 810					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	558 190		558 190					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	646 978		646 978					
	Obligations cautionnées			VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	61 776		61 776					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J								
Groupe et associés (2)				VI	1 201 656		1 201 656					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	1 592		1 592					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*				Z2								
Produits constatés d'avance				8L	4 019 893		4 019 893					
TOTAUX				VY	34 520 837	VZ	8 588 074	25 932 763				
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice										
		Emprunts remboursés en cours d'exercice										
		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL										
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032												

Désignation de l'entreprise : OLAQIN				Formulaire déposé au titre de l'IR		ET		Néant ☐	*	Exercice N, clos le : 31122023					
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WA				
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE		WB				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG		XE				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)			XX		XW	2 327			
	Amendes et pénalités			WJ	2 327	Charges financières (art. 39-1-3°et 212 bis)*			XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *										XY				
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)										I7	50 584			
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7				
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes - imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)										I8				
	à long terme - imposées aux taux de 0 %										ZN				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*					- Plus-values nettes à court terme					WN				
						- Plus-values soumises au régime des fusions					WO				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)												XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ					
						Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8							
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3			
										TOTAL I	WR	52 911			
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	86 686		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*												WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)												WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme - imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)										WV				
	- imposées au taux de 0 %										WH				
	- imposées au taux de 19 %										WP				
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures										WW				
	- imputées sur les déficits antérieurs										XB				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6				
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ				
	Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts					Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					2A		XA		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)												ZX			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.										ZY				
	Majoration d'amortissement*										XD				
	Abattement sur le bénéfice * et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexies A)		L5		XF	
						Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA			
		ZFU-TE (art.44 octies A)		ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodécies)		1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)		XC			
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP		Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)		PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB			
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)												XS		
	Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH				XG	529 778		
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC									
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD									
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		YI		Créance dégagee par le report en arriere de déficit		ZI									
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL													
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y2			

III. RÉSULTAT FISCAL			TOTAL II	XH	616 464
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI		XJ	
	déficit (II moins I)				563 553
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL		XL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *					
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN		XO	563 553

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Détail du poste "Réintégrations diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise OLAQIN

[illegible]

N° 2058-A-SD

[illegible]

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

N° 2058-B-SD 2024

Désignation de l'entreprise OLAQIN										Néant ☐ *			
I. SUIVI DES DÉFICITS													
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)										K4			
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)				K4 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)				K4 ter			
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)										K5			
Déficits reportables (différence K4 + K4Bis - K5)										K6			
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)										YJ			
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)										YK			
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES													
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice										ZT		446 002	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT													
(à détailler sur feuillet séparé)								Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice			
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *								ZV		ZW			
Provisions pour risques et charges *													
								8X		8Y			
								8Z		9A			
								9B		9C			
Provisions pour dépréciation *													
								9D		9E			
								9F		9G			
								9H		9J			
Charges à payer													
								9K		9L			
								9M		9N			
								9P		9R			
								9S		9T			
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)								YN		YO			
à reporter au tableau 2058-A :								↓		↓			
								ligne WI		ligne WU			

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'idenfication, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le mmmontant du transfert).

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD2024

Désignation de l'entreprise										OLAQIN										Néant		☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC		558 746		AFFECTATIONS	- Réserves légales		ZB		89 060												
									- Autres réserves		ZD														
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD		1 781 195			Dividendes		ZE														
	Prélèvements sur les réserves			ØE					Autres répartitions		ZF														
	TOTAL I			ØF		2 339 941			Report à nouveau		ZG		2 250 881												
										(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)										TOTAL II		ZH		2 339 941	
RENSEIGNEMENTS DIVERS														Exercice N :											
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)										J7				YQ										
	— Engagements de crédit-bail immobilier														YR										
	— Effets portés à l'escompte et non échus														YS										
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance														YT		3 851 052								
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)										J8				XQ		616 874								
	— Personnel extérieur à l'entreprise														YU		37 424								
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)														SS		331 524								
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages														YV		77 816								
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)										ES				ST		1 441 229								
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052														ZJ		6 355 920								
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE														YW		53 113								
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers										ZS				9Z		85 810								
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052														YX		138 923								
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée														YY										
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations														YZ										
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*														ØB										
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*														ØS										
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *														ZK										
	— Numéro de centre de gestion agréé*										XP				— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 sinon 0										
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice														RG										
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI														RH										
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA		(563 553)		Plus-values à 15%		JK				Plus-values à 0%		JL									
								Plus-values à 19%		JM				Imputations		JC									
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD		1 214 855		Plus-values à 15%		JN				Plus-values à 0%		JO									
								Plus-values à 19%		JP				Imputations		JF									
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		1		N° SIRET de la société mère du groupe				JJ		85272275000035											

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

N° 2059-A-SD 2024

Désignation de l'entreprise : OLAQIN

Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
•		.	f	"	...	†
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19% (1)
				S			
‡		q	r	19%	15 % ou 12,8 %	0 %	⓫
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩						
CADRE C : autres plus-values taxable à 19% ⑪							

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise :

OLAQIN

Néant

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
		,	f	”
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. o = k + l - m - n
		À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou à 19 %		
		,	f	”	...	†
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Sage

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2024

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : OLAQIN		Néant ☐ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5 ^e , 6 ^e , 7 ^e alinéas de l'art. 39-1-5 ^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice •	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ,	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ...		
		donnant lieu à complément d'impôt f	ne donnant pas lieu à complément d'impôt „			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032.

Désignation de l'entreprise : OLAQIN										Néant ☐ *									
Exercice ouvert le : 01012023										et clos le : 31122023		Durée en nombre de mois		1		2			
DECLARATION DES EFFECTIFS																			
Effectif moyen du personnel : *												YP		51					
dont apprentis												YF		5					
dont handicapés												YG		3					
Effectifs affectés à l'activité artisanale												RL							
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE																			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE																			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises												OA		14 769 127					
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés												OK							
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante												OL							
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges												OT							
TOTAL 1												OX		14 769 127					
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)												OH		30 780					
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation												OE		545 809					
Subventions d'exploitation reçues												OF		30 500					
Variation positive des stocks												OD							
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée												OI							
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation												XT							
TOTAL 2												OM		607 089					
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)																			
Achats												ON		3 393 270					
Variation négative des stocks												OQ		832 544					
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances												OR		3 814 638					
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois												OS							
Taxes déductibles de la valeur ajoutée												OZ							
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)												OW		16 424					
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée												OU							
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois												O9							
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante												OY							
TOTAL 3												OJ		8 056 876					
IV - Valeur ajoutée produite																			
Calcul de la Valeur Ajoutée												TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		OG		7 319 340			
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises																			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)												SA		7 319 340					
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE																			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre																			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD																			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case										EV									
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)												GX							
Effectifs au sens de la CVAE *												EY							
Chiffre d'affaires du groupe économique												HX							
Période de référence										GY		du				GZ		au	
Date de cessation												HR							

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3112023

N° SIRET

8527227500035

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

OLAQIN

ADRESSE (voie)

28 QUAI GALLIENI

CODE POSTAL

92150

VILLE

SURESNES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	11	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

STE

Dénomination

CABESTAN CAPITAL2

N° SIREN (si société établie en France)

444071989

% de détention

72,52

Nb de parts ou actions

7927108

Adresse : N°

2

Voie

pl. rio de janeiro

Code Postal

75008

Commune

PARIS

Pays

FR

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détentionNb de parts ou actions

Adresse : N°Voie

Code PostalCommunePays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détentionNb de parts ou actions

Adresse : N°Voie

Code PostalCommunePays

Forme juridiqueDénomination

N° SIREN (si société établie en France)% de détentionNb de parts ou actions

Adresse : N°Voie

Code PostalCommunePays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)Nom patronymiquePrénom(s)

Nom marital% de détentionNb de parts ou actions

Naissance : DateN° DépartementCommunePays

Adresse : N°Voie

Code PostalCommunePays

Titre (2)Nom patronymiquePrénom(s)

Nom marital% de détentionNb de parts ou actions

Naissance : DateN° DépartementCommunePays

Adresse : N°Voie

Code PostalCommunePays

© Sage

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD 2024

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)

(1)

Néant

*

EXERCICE CLOS LE

3112023

N° SIRET

85272275000035

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

OLAQIN

ADRESSE (voie)

28 QUAI GALLIENI

CODE POSTAL

92150

VILLE

SURESNES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

3

Forme juridique	SAS	Dénomination	JADE I
N° SIREN (si société établie en France)	504746512	% de détention	100
Adresse :	N° 28	Voie	QUAI GALLIENI
	Code Postal 92150	Commune	SURESNES
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	AFFID SYSTEMS
N° SIREN (si société établie en France)	380423723	% de détention	100
Adresse :	N° 28	Voie	QUAI GALLIENI
	Code Postal 92150	Commune	SURESNES
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	4 AXES
N° SIREN (si société établie en France)	423634518	% de détention	100
Adresse :	N° 1	Voie	ROND POINT DE FLOTUS
	Code Postal 31240	Commune	SAINT JEAN
		Pays	FR
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES					N° 2065-SD	
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS					2024	
Exercice ouvert le		01012023	et clos le		31122023	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal		X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre						
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case						
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE						
Désignation de la société :				Adresse du siège social :		
OLAQIN 28 QUAI GALLIENI 92150 SURESNES France				28 QUAI GALLIENI 92150 SURESNES		
SIRET 85272275000035						
Adresse du principal établissement :				Ancienne adresse en cas de changement :		
RÉGIME FISCAL DES GROUPES						
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)						
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante						
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :						
SIRET :						
B ACTIVITE						
Activités exercées		PROGRAMMATION INFORMATIQUE			Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)						
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit		563 553
		Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%		
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)
		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations						
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Autres dispositifs		
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies		Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies		
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 quaterdecies		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies		
Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies				
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W						
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)						
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.						
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.						
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)						
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %						
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)						
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %						
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC						
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre						
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :						
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :						
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe						
4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer la désignation, l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays						

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
ECF ☒	Nom et adresse du prestataire
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI Si oui, indication du logiciel utilisé sage 1000
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA	Date : 10062024 Lieu : Qualité : PRESIDENT Nom du signataire : M MAITRE LAURENT

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2024)

Si déposé néant, cochez la case : ☐

I									
REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES									
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a		payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e			
						f			
						g			
						h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j			
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)			
J									
REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit							
		2		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		3		Montant des sommes versées :	
						à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	
				4		Indemnités forfaitaires		Remboursements	
						5		6	
						7		8	
K									
DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
L									
CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS		Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)							
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)							
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES		à 0 %		à 15 %		à 19 %			
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice									
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice									
MVLT réalisée au cours de l'exercice									
MVLT restant à reporter									
M									
CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONIS (article 222 bis du CGI)									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice									
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice									

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES



Formulaire obligatoire
(article 261 B du
Code général des impôts)

N° 2036 bis-SD
(2024)

Timbre à date du service

DÉCLARATION COMPLÉMENTAIRE DES
SOCIÉTÉS DE MOYENS QUI ONT OPTÉ POUR L'IMPOSITION
D'APRÈS LEUR BÉNÉFICE RÉEL ET GROUPEMENTS ASSIMILÉS

Sociétés et groupements ayant pour objet de permettre à leurs membres
l'utilisation commune de moyens nécessaires à l'exercice de leur profession.

EXERCICE OUVERT LE

01012023

ET CLOS LE

31122023

DÉSIGNATION DE LA SOCIÉTÉ (dénomination et forme)

ATTENTION : toutes les entreprises ont désormais l'obligation de déposer leur déclaration de résultats et les annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Adresse de la direction

Société anonyme par actions simplifiée OLAQIN
28 QUAI GALLIENI

92150 SURESNES

Ancienne adresse en cas de changement

La présente déclaration complémentaire, souscrite en un seul exemplaire, doit être jointe à la déclaration de résultat des sociétés et groupements soumis aux dispositions de l'article 261 B du code général des impôts qui exonère de la T.V.A., sous certaines conditions, les remboursements exacts de frais effectués par les membres de ces sociétés en contrepartie de services qui leur sont rendus et qui concourent directement et exclusivement à la réalisation de leurs opérations professionnelles exonérées de T.V.A. ou placées hors du champ d'application de cette taxe.

Elle ne dispense pas les personnes morales effectuant des opérations taxables de souscrire au service des impôts des entreprises les déclarations de chiffre d'affaires habituelles.

Les dépenses à répartir sont les dépenses communes effectuées par la société en vue de mettre à la disposition de ses membres les moyens nécessaires à l'exercice de leur profession. Elles ne comprennent pas les dépenses particulières des associés telles que les cotisations personnelles, les frais de déplacements... Il convient d'isoler et de distinguer (en les soulignant d'un trait) les dépenses communes dont le remboursement est exonéré de T.V.A., à savoir : les dépenses correspondant uniquement à des prestations de services qui concourent directement et exclusivement à la réalisation d'opérations professionnelles exonérées de T.V.A. ou placées hors du champ d'application de cette taxe.

La répartition des dépenses communes entre les associés doit se faire en imputant à chacun le coût exact des achats, fournitures ou services le concernant et en répartissant de la même manière les amortissements régulièrement comptabilisés.

Des précisions concernant les différentes colonnes sont données ci-après :

- colonne 1 : nombre de parts détenues par associé dans la société.
- colonne 3 : fournitures et produits achetés pour le compte des associés, dépenses de chauffage, eau, gaz, électricité, fournitures de bureau, ainsi que les dépenses d'acquisition de petits matériels et outillages et matériels et mobiliers de bureau et logiciel d'une valeur unitaire inférieure à 500 euros hors taxes.
- colonne 8 : primes d'assurances, frais de documentation, frais de personnel intérimaire, honoraires et commissions, frais postaux et frais de télécommunications, services bancaires et autres charges externes,
- colonne 9 : impôts professionnels établis au nom de la société (taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe sur les salaires, droits d'enregistrement et de timbre),
- colonne 10 : rémunérations du personnel, y compris les charges sociales salariales,
- colonne 13 : intérêts de prêts contractés pour les besoins de l'entreprise,
- colonne 15 : le total global de cette colonne doit correspondre au total des dépenses réparties entre les associés et remboursées par eux, que ce remboursement soit réalisé par versement direct ou inscription à un compte courant.

Arrondis fiscaux : Ne pas porter de centimes, l'arrondissement s'effectue à l'unité la plus proche, les fractions d'euro inférieures à 0,50 sont négligées, celles supérieures ou égales à 0,50 sont comptées pour 1.

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

A , le 10062024

Signature,

Nom et qualité du signataire

Les montants sont arrondis à l'euro le plus proche, explications au recto.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ASSOCIÉS			ÉTAT DÉTAILLÉ DES DÉPENSES RÉPARTIES ENTRE LES ASSOCIÉS												
Dépenses communes dont le remboursement est exonéré de TVA	Nombre de parts	NOM, PRÉNOMS PROFESSION LIEU PRINCIPAL D'EXERCICE DE LA PROFESSION	Achats	CHARGES EXTERNES					Impôts taxes et versements assimilés	CHARGES DE PERSONNEL			Charges financières	Amortissements	Total par associé
				Locations mobilières ou immobilières	Charges locatives et de copropriété	Entretien et réparations	Transports de biens	Autres charges externes		Rémunérations		Charges de Sécurité Sociale et de Prévoyance			
										Salaires et appointements	Congés payés				
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
		REPORTS ÉVENTUELS.....													
		← TOTAL PAR COLONNE →													

Si le nombre de cadres est insuffisant joindre un état de même modèle et reporter les totaux dans le dernier des cadres ci-dessus.

OLAQIN

Société par Actions Simplifiée

28, Quai Gallieni

92150 Suresnes

R.C.S Nanterre 852 722 750

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023



Société d'expertise comptable inscrite au tableau
de l'ordre de Paris - Ile de France.



Société de commissariat aux comptes membre
de la compagnie régionale de Paris.

OLAQIN

Société par Actions Simplifiée

28, Quai Gallieni

92150 Suresnes

R.C.S Nanterre 852 722 750

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de la société OLAQIN,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société OLAQIN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans le paragraphe « *Frais d'émission d'emprunts* » des « *Règles et méthodes comptables* » de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthode survenu sur la période et les conséquences de ce dernier sur les états financiers.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note « *Immobilisations financières* » de la partie « *Règles et méthodes comptables* » de l'annexe aux états financiers expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le bien-fondé de ces méthodes comptables et apprécié le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations.

Le paragraphe « *Fonds commercial* » de la note « *Immobilisations incorporelles* » des « *Règles et méthodes comptables* » de l'annexe aux états financiers expose également les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation du fonds commercial. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le bien-fondé de ces méthodes comptables et apprécié le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnelle permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prise individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ❖ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ❖ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ❖ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ❖ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ❖ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 11 juin 2024

Le commissaire aux comptes

Exelmans Audit

Stéphane DAHAN

OLAQIN

28, Quai Gallieni

92150 SURESNES

COMPTES ANNUELS AU 31.12.2023

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Pour l'entité :

OLAQIN

Pour l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ces comptes annuels sont joints au présent rapport, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	48 287 866 €
Chiffre d'affaires	14 769 127 €
Résultat net comptable	- 86 686 €

Fait à Suresnes, Le 24 mai 2024

SOMMAIRE

OLAQIN

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

Bilan Passif

Compte de résultat synthétique

ANNEXE COMPTABLE

Sommaire de l'annexe

Règles et méthodes comptables

Immobilisations incorporelles

Etat des immobilisations

Etat des amortissements

Provisions inscrites au bilan

Tab filiales participations

Etat des échéances

CCA et PCA

Tableau Variation Capitaux

Variation Stock et En-cours

Charges à Payer

Produits à Recevoir

Les engagements

Honoraires

Les Effectifs

Pdts et Charges Exceptionnelles

5

6

7

8

9

10

14

18

19

20

22

23

25

26

27

28

29

30

31

34

35

36

Présentation des comptes annuels

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

OLAQIN

28 QUAI GALLIENI
92150 SURESNES
0187159938
clients@olaqin.fr

CHASSIER

Téléphone :
agnes.chassier@olaqin.fr

Bilan Actif

OLAQIN

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 07/06/24
Devise d'édition €

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	2 275 838	76 746	2 199 092	0
Concession, brevets et droits similaires	624 598	334 958	289 640	304 520
Fonds commercial	15 398 133		15 398 133	15 398 133
Autres immobilisations incorporelles	35 850		35 850	1 731 980
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	18 334 419	411 703	17 922 715	17 434 633
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 740	841	899	1 247
Autres immobilisations corporelles	1 066 986	910 220	156 766	201 715
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 068 726	911 061	157 665	202 962
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	20 253 583	640 000	19 613 583	4 150 706
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	641 100		641 100	563 075
TOTAL immobilisations financières :	20 894 683	640 000	20 254 683	4 713 781
ACTIF IMMOBILISÉ	40 297 828	1 962 764	38 335 063	22 351 377
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	296 203	207 103	89 100	261 379
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	29 701		29 701	42 699
Stocks de marchandises	1 333 728	87 118	1 246 611	1 659 319
TOTAL stocks et en-cours :	1 659 632	294 220	1 365 411	1 963 397
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				7 893
Créances clients et comptes rattachés	4 604 128	10 052	4 594 076	4 660 519
Autres créances	1 181 291		1 181 291	776 095
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	5 785 419	10 052	5 775 366	5 444 507
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 130 373		2 130 373	1 448 733
Charges constatées d'avance	366 193		366 193	192 068
TOTAL disponibilités et divers :	2 496 566		2 496 566	1 640 801
ACTIF CIRCULANT	9 941 617	304 273	9 637 344	9 048 705
Frais d'émission d'emprunts à étaler	315 458		315 458	
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	50 554 903	2 267 037	48 287 866	31 400 082

Bilan Passif

OLAQIN

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 07/06/24
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 10 931 186	10 931 186	10 931 186
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	13 355	13 355
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	118 480	29 420
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	2 250 881	558 746
Résultat de l'exercice	(86 686)	1 781 195
TOTAL situation nette :	13 227 216	13 313 902
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	218 966	74 936
CAPITAUX PROPRES	13 446 182	13 388 838
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	320 847	347 259
Provisions pour charges		52 911
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	320 847	400 170
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	10 470 409	3 378 364
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15 343 794	6 301 780
Emprunts et dettes financières divers	1 320 216	140 872
TOTAL dettes financières :	27 134 419	9 821 016
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
Dettes diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 473 179	1 986 991
Dettes fiscales et sociales	1 891 754	2 005 335
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 592	2 162
TOTAL dettes diverses :	3 366 525	3 994 488
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	4 019 893	3 775 779
DETTES	34 520 837	17 591 282
Ecart de conversion passif		19 791
TOTAL GÉNÉRAL	48 287 866	31 400 082

Compte de Résultat

OLAQIN

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 07/06/24
Devise d'édition €

RUBRIQUES	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises	3 235 101	5 428 103	4 862 018
Production vendue de biens	448 769	394 791	2 280 116
Production vendue de services	11 085 257	10 731 288	10 233 343
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	14 769 127	16 554 183	17 375 478
Production stockée et immobilisée	545 809	391 641	667 754
Subventions d'exploitation	30 500	51 333	28 667
Reprises sur amortissements, prov. et transf. de charges	850 061	194 880	58 512
Autres produits	30 780	19 892	25 760
PRODUITS D'EXPLOITATION	16 226 276	17 211 929	18 156 170
Achat de marchandises	1 244 324	2 136 448	1 232 791
Variation de stock de marchandises	433 682	(332 362)	1 280 306
Achats de matières premières et approvisionnement	130 730	1 445 178	1 270 743
Variation de stock de matières premières	398 862	254 140	707 949
Autres achats et charges externes	6 355 920	5 044 291	6 728 354
Impôts, taxes et versements assimilés	138 923	165 577	125 870
Salaires, traitements et charges sociales	5 328 178	5 172 888	4 713 145
Dotations pour dépréciation	855 574	581 009	427 971
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges	16 424	94 278	18 208
CHARGES D'EXPLOITATION	14 902 616	14 561 446	16 505 337
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 323 660	2 650 484	1 650 833
BÉNÉFICE ATTRIBUÉ ou PERTE TRANSFÉRÉE			
PERTE SUPPORTÉE ou BÉNÉFICE TRANSFÉRÉ			
Produits financiers de participation			
Autres intérêts et produits assimilés	3 226	1 429	
Reprises sur provisions et transferts de charges		1 559	4 550
Différences positives de change	(5 104)	4 174	137 940
Prod. nets sur cessions valeurs mobilières de placement			
PRODUITS FINANCIERS	(1 878)	7 162	142 490
Dotations financières aux amortissements et provisions		373	641 559
Intérêts et charges assimilés	1 776 660	399 001	430 316
Différences positives de change	(4 051)	5 777	69
Charges nettes sur cessions valeurs mobil. de placement			
CHARGES FINANCIÈRES	1 772 609	405 151	1 071 944
RÉSULTAT FINANCIERS	(1 774 487)	(397 990)	(929 453)
Produits exceptionnels			
Reprises sur provisions et transferts			
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Charges exceptionnelles			7 563
Dotations aux amortissements et provisions	144 030	448 047	25 050
CHARGES EXCEPTIONNELLES	144 030	448 047	32 613
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(144 030)	(448 047)	(32 613)
Participation des salariés			
Impôt sur les bénéfices	(508 172)	23 252	224 986
RÉSULTAT (Bénéfice ou Perte)	(86 686)	1 781 195	463 781

Annexe

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0		
CRÉDIT BAIL			
LOCATIONS			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	0		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			
Variations de la provision spéciale de réévaluation			
ÉTAT DES STOCKS	0		
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			
ENTREPRISES LIÉES			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL			
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT			
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	0		
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS	0		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	0		
LES EFFECTIFS	0		
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR CAPITAUX PROPRES			
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	0		
TRANSFERTS DE CHARGES			
ANNEXES COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRES			

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est 48 287 865.97 €. Le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de 86 685.55 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023. Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/04/2024.

Chiffre d'affaires :

La société Olaqin a pour activité la sécurisation des transactions de santé, notamment à travers la fourniture aux professionnels de santé (publics et privés) de services et de solutions matérielles et logicielles, dédiées à la mise à jour des cartes vitales, à la sécurisation des feuilles de soins électroniques ainsi qu'à l'encaissement de la part patient par carte bancaire.

Le chiffre d'affaires est principalement constitué de deux flux, à savoir :

- Les Prestations de services correspondant aux contrats de service avec les établissements et professionnels de santé concernent essentiellement la télé mise à jour des cartes vitales, ainsi qu'un service 100 % en ligne de facturation SESAM-Vitale et de télétransmission des Feuilles de soins électroniques, avec des ventes de packages comprenant les terminaux mis à disposition aux professionnels de santé sur une durée limitée et à un tarif unique. La reconnaissance du chiffre d'affaires à lieu linéairement sur la période d'abonnement du client. S'agissant des contrats de services dont la prestation court sur plusieurs exercices, un produit constaté d'avance est reconnu lorsque la facturation est totale dès la mise en place du contrat. S'agissant des prestations non récurrentes liées à ces contrats de service tels que les frais d'ouverture de service ou les frais de mise à niveau, le CA est reconnu à la réalisation de la prestation.
- La vente de produits finis correspondant essentiellement aux terminaux, le revenu est alors reconnu à la livraison du bien.

Provision de Garantie :

Une provision est comptabilisée visant à couvrir les frais nécessaires au maintien en condition opérationnelle des équipements déployés en clientèle conformément à la garantie assortie à ces matériels.

La provision de départ qui s'établit au 31/12/2022 à 184 886€ a fait l'objet d'objet de deux actualisations successives d'abord en 09/2023 puis 12/2023.

La provision est révisée suivant deux critères principaux afin de refléter au mieux la réalité opérationnelle :

- Le nb de nouveaux terminaux garantis
- Le montant des coûts réels de SAV constatés

Les nouveaux terminaux à garantir donnent lieu à une dotation sur la base de 1.46€ / terminal.

Les dépenses SAV quant à eux permettent une reprise à hauteur du montant présent en comptabilité.

L'analyse du parc déployé ainsi que des comptes en 2023 mettent en évidence :

- Une hausse globale du parc à hauteur de 110 210 unités soit une dotation globale de 160 907€
- Une consommation SAV de 187 321€

Considérant ces éléments, la provision de fin d'exercice 2023 s'établit à 158 473€

Historique Provision Garantie

	déc-22	sept-23	déc-23
Provision d'ouverture	236 091 €	184 886 €	148 536 €
Dotation + (Nouveaux terminaux à garantir)		66 310 €	94 598 €
Reprise - (Dépenses réelles SAV)	-51 205 €	-102 660 €	-84 661 €
Provision de clôture	184 886 €	148 536 €	158 473 €

IP Box 2021

Gain IP Box

IS théorique avant application du dispositif IP Box	328 126 €
IS après application du dispositif IP Box	113 203 €
Economie d'IS	214 923 €

IP Box 2022

Gain IP Box

IS théorique avant application du dispositif IP Box	484 424 €
IS après application du dispositif IP Box	193 770 €
Economie d'IS	290 654 €

IP Box 2023

Gain IP Box

IS théorique avant application du dispositif IP Box	- €
IS après application du dispositif IP Box	- €
Economie d'IS	- €

- **Présentation du dispositif "IP Box"**

La loi de finances pour 2019 a étendu le régime fiscal en matière de propriété intellectuelle aux logiciels protégés par le droit d'auteur.

Il permet de favoriser fiscalement les entreprises qui créent des actifs originaux (brevets et logiciels) en France.

Ce régime de faveur s'applique aux opérations de cession, concession et sous-concession de certains actifs de propriété intellectuelle (dont les logiciels protégés par le droit d'auteur).

- **Condition d'originalité des logiciels**

« Le régime prévu à l'article 238 du CGI s'applique aux logiciels protégés par le droit d'auteur au sens du 13° de l'article L. 112-2 du CPI, y compris à leurs versions successives, simultanées ou non. Dès lors, les logiciels en cause doivent présenter un caractère original. »

La protection d'un logiciel par le droit d'auteur est subordonnée à la preuve de son originalité, laquelle s'apprécie au regard de « l'apport intellectuel » de son auteur, autrement dit un « effort personnalisé allant au-delà de la simple mise en œuvre d'une logique automatique et contraignante ».

Prouver l'originalité d'un logiciel consiste alors à établir que « les choix opérés témoignaient d'un apport intellectuel propre et d'un effort personnalisé de celui qui [a] élaboré le logiciel ».

Concrètement, il faut être en mesure de fournir tout « élément de nature à justifier de l'originalité des composantes du logiciel, telles que les lignes de programmation, les codes ou l'organigramme, ou du matériel de conception préparatoire ».

Le résultat net IP Box est déduit extra-comptablement du résultat fiscal pour être imposé au taux de 10 %, le résultat fiscal "restant" est lui imposé au taux normal de 25 %.

- **Produits concernés**

Les logiciels STELLAIR, EI96 et TLA V3S ont un caractère original et des éléments spécifiques leurs permettant de répondre aux critères de l'IP BOX.

- EI96 est un logiciel embarqué développé et maintenu par Olaqin. Il répond à des spécificités techniques, dictées par le référentiel « Terminal Lecteur ». L'EI96 est soit connecté physiquement à un poste de travail, soit connecté à une autre application elle aussi embarquée. Il exécute des ordres de haut-niveau envoyés par un logiciel applicatif extérieur au terminal. Le logiciel EI'96 est capable de traduire ces ordres de haut niveau en traitements cryptographiques et commandes de bas-niveau destinées aux cartes à puce insérées dans le terminal.
- Stellair est une solution de facturation SESAM Vitale développée et commercialisée par Olaqin sous forme de SaaS. Le logiciel Stellair répond à des spécificités techniques, dictées par le référentiel « Dispositif Intégré ». Stellair rend uniforme, pour tous les professionnels de santé clients de Stellair, la mise-à-jour de la réglementation de l'assurance-maladie destinée à la prise en charge financière des soins des assurés sociaux. La solution Stellair ne nécessite aucune installation et fonctionne indépendamment de tout système d'exploitation.
- TLA V3S est un logiciel embarqué développé et maintenu par Olaqin. Il répond à des spécificités techniques, dictées par le référentiel « Terminal Lecteur Applicatif ». Le logiciel sert à produire de façon autonome des feuilles de soins électronique (FSE) à partir d'une carte CPS et d'une carte Vitale. Le terminal embarque toute la réglementation requise pour produire des FSE. Le terminal peut également recevoir des commandes en mode PSS ou PC/SC pour interagir avec une carte CPS ou une carte Vitale.

Chacun de ces référentiels est émis par le GIE SESAM Vitale, leur diffusion est réservée aux industriels ayant signé un contrat de développement et de maintenance. Le référentiel comprend un ensemble de fonctions, de protocoles et de requis de sécurité à implémenter.

CIR

- Pour 2022 le montant CIR s'élève à 237 738 €
- Pour 2023 le montant CIR s'élève à 292 040 €

Evénements en 2023

En janvier 2023, Olaqin a acquis la société ALLIANCE LFDC, leader de la dématérialisation des flux hospitaliers, pour un montant de 14,957m€ augmenté de 0,506m€ de frais d'acquisition.

La société ALLIANCE LFDC, par sa filiale 4AXES, simplifie les échanges entre les organismes complémentaires et les établissements de soins, et traite chaque année plus de 10 millions d'échanges dématérialisés entre 800 établissements de soins publics et privés et plus de 1.000 organismes complémentaires et leurs centres de gestion.

Ce rapprochement va permettre de développer des offres combinant les expertises d'Olaqin et 4AXES dans la gestion des transactions de santé, dans la sphère de l'assurance maladie et celle des complémentaires santé

Financement de la société ALLIANCE LFDC :

Acquisition par OLAQIN de 100% des titres ALLIANCE LFDC pour un montant de 14,957m€

- Pré-closing 4AXES est détenue par ALLIANCE LFDC à 100%,
- Paiement du prix de cession :
 - a. 13,957m€ par virement
 - b. 1,000m€ prix de cession revenant à FINANCIERE DU CLOS, par inscription dans un compte de passif d'OLAQIN afin de constater la dette et permettre la souscription des obligations OLAQIN par compensation avec la créance et de réaliser ainsi le réinvestissement
- Cession par FINANCIERE DU CLOS de sa participation dans la société ALLIANCE LFDC à OLAQIN
- Remboursement de la dette bancaire de la société OLAQIN, 6,280m€
- Frais de transactions : 0,841m€ dont 0,506m€ de frais d'acquisition et 0,365m€ de frais d'émission d'emprunts

Financement effectué via :

- La trésorerie de la société OLAQIN, 0,841m€
- La mise en place d'une dette bancaire, 15,150m€
 - Une tranche A amortissable d'un montant de 10,605m€
 - Une tranche B remboursable in fine d'un montant de 4,545m€
- L'émission d'obligations souscrites par :
 - CABESTAN, 2,890m€ – obligations convertibles (OC)
 - FINANCIERE DU CLOS, 1,000m€ – obligations simples (OS). Souscription réalisée par compensation avec la créance de crédit-vendeur détenue par FINANCIERE DU CLOS sur OLAQIN
 - La BPI, 2,390m€ – obligations simples dites « obligations relance (OR) ».

Convention d'intégration fiscale :

Une convention d'intégration fiscale existe entre les sociétés Olaqin, Affid Systèmes et Jade-I, depuis le 31 mars 2022 avec effet au 1er janvier 2022, reconduite tacitement chaque année.

Pour l'exercice de 12 mois clos le 31/12/2023, Le résultat fiscal d'Olaqin est un déficit de 563 553 €, celui d'Affid Systèmes est un bénéfice de 124 301 € et celui de Jade-I est un bénéfice de 87 317 €, amenant à un résultat fiscal des sociétés intégrées à un déficit de 351 935 €.

Une convention d'intégration fiscale existe entre Alliance LFDC (filiale à 100% d'Olaqin depuis le 18/01/2023) et 4axes, depuis l'exercice 2019, reconduite tacitement chaque année.

Pour l'exercice de 12 mois clos le 31/08/2023, le résultat fiscal d'alliance LFDC est un déficit de 162 178 € et celui de 4axes est un bénéfice de 1 758 793 €, amenant à un résultat fiscal des sociétés intégrées à un bénéfice de 1 596 615 €.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Pour l'exercice de 4 mois clos le 31/12/2023, le résultat fiscal d'alliance LFDC est un déficit de 4 005 € et celui de 4axes est un bénéfice de 604 024 €, amenant à un résultat fiscal des sociétés intégrées à un bénéfice de 600 019 €.

Autres informations :

Existence d'une consolidation conventionnelle. Le groupe consolidé est composé de Affid Systèmes, Jade-I, Alliance LFDC, 4axes et Olaqin, société consolidante.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre à l'exception de la correction d'erreur relative à la comptabilisation d'une provision pour garantie (Cf. faits caractéristiques de l'exercice) et des gains et pertes de changes désormais comptabilisés en exploitation conformément aux règles applicables.
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général dans sa version consolidée.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour le traitement comptable des coûts de développement :

Les dépenses des frais de développement éligibles sont comptabilisées à l'actif.

Le projet de plateforme digitale activée sur la période, est un projet informatique sur la centralisation et le traitement des données au sein d'Olaqin devant permettre notamment l'automatisation des processus internes, l'amélioration de l'expérience client, la création de valeur par la maîtrise de l'usage des données internes, l'amélioration de la gestion des décisions commerciales. Les frais de développement y étant comptabilisés se rapportent à l'architecture fonctionnelle et technique du projet, ainsi qu'au développement de modules tels que la facturation et la qualification des prospects.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Type	Code	Désignation	Famille	Compte	Date d'acquisition	Valeur d'acquisition
Bien	50050459	IMMO - Projet PFD - Architecture "Utilisateurs / clients"	F203000	20300000	30/11/2023	13 996,54
Bien	50050460	IMMO - Projet PFD - Architecture fonctionnelle	F203000	20300000	30/11/2023	150 265,68
Bien	50050471	IMMO - Projet PFD - Architecture technique	F203000	20300000	30/11/2023	394 674,89
Bien	50050483	Projet PFD - Fonctionnalité "FACTURATION / Facturation / Stélaire B2B	F203000	20300000	30/11/2023	449 285,82
Bien	50050499	Projet PFD - Fonctionnalité "FACTURATION / Facturation / Stélaire B2C	F203000	20300000	30/11/2023	301 211,51
Bien	50050514	IMMO - Projet PFD - Fonctionnalité "FACTURATION"	F203000	20300000	30/11/2023	832 927,58
Bien	50050523	IMMO - Projet PFD - Fonctionnalité "Gestion des utilisateurs / client	F203000	20300000	30/11/2023	53 628,72
Bien	50050537	IMMO - Projet PFD - Fonctionnalité "QUALIFICATION PROSPECTS"	F203000	20300000	01/01/2022	66 168,25

Mode : Linéaire
Taux : 20 %
Durée : 5 ans

Autres Immobilisations Incorporelles, Avances et Acomptes :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Logiciels et Autres 3 ans

Fonds commercial :

En 2019, Olaqin fait l'acquisition du fonds de commerce de l'activité Santé France d'Ingenico et figure à l'actif pour 15,4m€ après affectation des éléments identifiés au moment de l'acquisition (dont -4,3m€ de créances clients et +3,0m€ de produits constatés d'avance, le reliquat correspondant aux passifs repris).

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

La valeur d'utilité du fonds correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés en utilisant des hypothèses opérationnelles (taux de croissance des ventes et taux de marge notamment) après impôt. Les projections de flux de trésorerie sont basées sur le business plan à 5 ans extrapolés à l'infini sur la base d'un taux de croissance à long terme et actualisés sur la base d'un taux d'actualisation correspondant au WACC basé sur des hypothèses de marché (taux d'intérêt sans risque, prime de risque de marché et prime de taille).

A la clôture de l'exercice, il n'est pas nécessaire de constituer une dépréciation.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les amortissements pour les immobilisations corporelles sont amortis sur 3 ans en mode linéaire.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas

Incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, y compris les frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence

Le poste titres de participation enregistre la valeur d'acquisition des titres détenus par la société dans les sociétés dont elle assure le contrôle ou dans lesquelles elle exerce une influence, directement ou indirectement.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'usage des titres devient inférieure à la valeur comptable. L'écart constaté fait l'objet d'une dotation aux dépréciations des titres puis, si nécessaire, des créances détenues sur la filiale.

Elle peut éventuellement être complétée d'une provision (pour risques et charges).

La valeur actuelle des titres s'apprécie par rapport à la méthode des flux de trésorerie actualisés de la filiale en utilisant des hypothèses opérationnelles (taux de croissance des ventes et taux de marge notamment) après impôt. Les projections de flux de trésorerie sont basées sur le business plan à 5 ans extrapolés à l'infini sur la base d'un taux de croissance à long terme et actualisés sur la base d'un taux d'actualisation correspondant au WACC basé sur des hypothèses de marché (taux d'intérêt sans risque, prime de risque de marché et prime de taille).

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du premier entré premier sorti.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

DETTES

Au 31 octobre 2019 un contrat d'émission d'obligations convertibles en actions ordinaires a été souscrit entre le FPCI Cabestan Capital 2 et Olaqin selon les caractéristiques suivantes :

	Emprunt Obligataire convertible en actions
Objet	
Date	31/10/2019
Durée	7 ans - 31/12/2026
Montant K €	2 500
Taux d'intérêt	10% - Capitalisés
Modalités de Remboursement	In fine

Les crédits seniors ont été remboursés. Caractéristiques des nouveaux emprunts :

La mise en place d'une dette bancaire, 15,150m €

Une tranche A d'un montant de 10,605m €

Une tranche B d'un montant de 4,545m €

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

L'émission d'obligations souscrites par :
CABESTAN 2,890m € – obligations convertibles (OC)
FINANCIERE DU CLOS 1,000m € – obligations simples (OS)
Souscription réalisée par compensation avec la créance de crédit-vendeur détenue par FINANCIERE DU CLOS sur OLAQIN
La BPI 2,390m € – obligations simples dites « obligations relance (OR)

Le contrat conclu auprès des arrangeurs mandatés (banque CIC EST, BNP PARIBAS, Caisse d'épargne et de prévoyance Ile-de France), les coordinateurs (BNP PARIBAS et Caisse d'épargne et de prévoyance Ile-de France), l'agent (Caisse d'épargne et de prévoyance Ile-de France) et les prêteurs initiaux est assorti de covenants.

Les ratios à respecter pour cette échéance sont :

Le Ratio R1 qui désigne, à une date donnée, le rapport Dettes financières Nette sur l'EBITDA. Il doit être inférieur à 3,5x et s'établit à 3,44 à la clôture de l'exercice.

Le ratio R2 qui désigne, à une date donnée, le rapport Free Cash-Flow sur Service de la Dette. Ce ratio conformément au contrat d'emprunt n'est pas testé la première année.

Les ratios ont été respectés au 31/12/2023.

FRAIS D'ÉMISSION D'EMPRUNTS

Les frais d'émission d'emprunts supportés au titre des exercices passés étaient comptabilisés dans les charges des exercices correspondants et font désormais l'objet d'un étalement sur la durée de l'emprunt. L'impact de ce changement de méthode a été jugé non significatif et n'a pas fait l'objet d'un traitement comptable par les réserves compte tenu du refinancement survenu le 17 janvier 2023.

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

- Existence d'une caution pour les locaux "28 Quai Galliéni à SURESNES (92).

NOTION DE RÉSULTAT COURANT ET EXCEPTIONNEL

Les éléments des activités ordinaires mêmes exceptionnels par leur fréquence ou leur montant sont compris dans le résultat courant.

Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise sont constatés en résultat exceptionnel.

FRAIS DE CONSTITUTION, DE TRANSFORMATION ET DE PREMIER ÉTABLISSEMENT

A compter de l'exercice 31/10/2019, l'entreprise a opté pour la comptabilisation en charge de ce type de frais.

Ces frais sont soit imputés sur le montant de la prime d'émission, soit comptabilisés directement en charges, soit comptabilisés à l'actif. La société a décidé de comptabiliser ces frais en charges.

Désignation	VALEUR NETTE
Immobilisations incorporelles en cours	35 850
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, AVANCES ET ACOMPTES	35 850

FAIT POST-CLOTURE

Néant

Immobilisations

OLAQIN

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 07/06/24
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	13 679		2 262 159
Autres immobilisations incorporelles	17 612 188		759 958
TOTAL immobilisations incorporelles :	17 625 867		3 022 117
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	1 740		3 272
Installations générales, agencements et divers	32 477		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	953 230		99 598
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	987 446		102 869
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	4 790 706		15 462 877
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	563 075	78 025	
TOTAL immobilisations financières :	5 353 781	78 025	15 462 877
TOTAL GÉNÉRAL	23 967 094	78 025	18 587 863

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			2 275 838	
Autres immobilisations incorporelles		2 313 565	16 058 581	
TOTAL immobilisations incorporelles :		2 313 565	18 334 419	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			1 740	
Inst. générales, agencements et divers			35 748	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.		21 590	1 031 238	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		21 590	1 068 726	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			20 253 583	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			641 100	
TOTAL immobilisations financières :			20 894 683	
TOTAL GÉNÉRAL		2 335 155	40 297 828	

Amortissements

OLAQIN

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 07/06/24
Devise d'édition €

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.	13 679	63 067		76 746
Autres immobilisations incorporelles	177 555	157 708	305	334 958
TOTAL immobilisations incorporelles :	191 234	220 775	305	411 703
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	493	348		841
Inst. générales, agencements et divers	4 066	3 257		7 323
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	779 925	180 237	57 265	902 897
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	784 484	183 841	57 265	911 061
TOTAL GÉNÉRAL	975 718	404 616	57 570	1 322 764

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			

TOTAL GÉNÉRAL			
----------------------	--	--	--

Amortissements (suite)

OLAQIN

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 07/06/24
Devise d'édition €

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de développement		
Autres immobilisations incorporelles		
TOTAL immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions installations générales		
Installations techniques et outillage industriel		
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		
Emballages récupérables et divers		
TOTAL immobilisations corporelles :		
Frais d'acquisition de titres de participations		

TOTAL GÉNÉRAL		
----------------------	--	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

Provisions Inscrites au Bilan

OLAQIN

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 07/06/24
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	74 936	144 030		218 966
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	74 936	144 030		218 966

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	162 000 52 911 185 259	 160 908	 52 911 187 321	162 000 158 847
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	400 170	160 908	240 232	320 847

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	640 000 282 182 9 443	 294 220 610	 282 182	640 000 294 220 10 052
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	931 624	294 830	282 182	944 273

TOTAL GÉNÉRAL	1 406 731	599 768	522 413	1 484 085
----------------------	------------------	----------------	----------------	------------------

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

OLAQIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
JADE-I - 28 Quai Gallieni SURESNES (92) - 50474651200046	321 270	-548 494	100,00	640 000				212 726	65 471	
AFFID SYSTEMES - 28 Quai Gallieni SURESNES(92) - 38042372300028	7 622	954 448	100,00	3 900 920	3 900 920			1 381 442	115 187	
ALLIANCE LFDC - 1 Rond Point de Flottis SAINT JEAN (31240) - 423634518	613 652	2 544 926	100,00	14 957 237	14 957 237				- 53 472	
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

État des Échéances des Créances et Dettes

OLAQIN

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 07/06/24
Devise d'édition €

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	641 100		641 100
TOTAL de l'actif immobilisé :	641 100		641 100
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	13 542		13 542
Autres créances clients	4 590 586	4 590 586	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	7 908	7 908	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	1 014 605	1 014 605	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	132 279	132 279	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	274	274	
Débiteurs divers	26 225	26 225	
TOTAL de l'actif circulant :	5 785 419	5 771 877	13 542
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	366 193	366 193	

TOTAL GÉNÉRAL	6 792 712	6 138 070	654 642
----------------------	------------------	------------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	10 470 409		10 470 409	
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	15 343 794	1 961 294	13 382 500	
Emprunts et dettes financières divers	118 560		118 560	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 473 179	1 473 179		
Personnel et comptes rattachés	624 810	624 810		
Sécurité sociale et autres organismes	558 190	558 190		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	646 978	646 978		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	61 776	61 776		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	1 201 656	1 201 656		
Autres dettes	1 592	1 592		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	4 019 893	4 019 893		

TOTAL GÉNÉRAL	34 520 837	10 549 368	23 971 469	
----------------------	-------------------	-------------------	-------------------	--

Charges et Produits Constatés d'Avance

OLAQIN

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 07/06/24
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	366 193	4 019 893
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	366 193	4 019 893

Tableau de variation des capitaux propres

OLAQIN

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 07/06/24
Devise d'édition €

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	10 931 186			10 931 186
Primes liées au capital social	13 355			13 355
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	29 420	89 060		118 480
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	558 746	1 692 135		2 250 881
Résultat de l'exercice	1 781 195		1 867 881	(86 686)
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	74 936	144 030		218 966
TOTAL	13 388 838	1 925 225	1 867 881	13 446 182

Variation Détaillée des Stocks et des En-Cours

OLAQIN

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 07/06/24
Devise d'édition €

RUBRIQUES	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises Stocks revendus en l'état Marchandises	1 333 728	1 831 223		497 494
Approvisionnement Stocks approvisionnement Matières premières Autres approvisionnements	296 203	371 657		75 454
TOTAL I	1 629 931	2 202 879		572 948
Production Produits intermédiaires Produits finis Produits résiduels	29 701	42 699		12 998
TOTAL II	29 701	42 699		12 998
Production en cours Produits Travaux Études Prestations de services				
TOTAL III				
PRODUCTION STOCKEE (ou déstockage de production)		II + III		12 998

Charges à Payer

OLAQIN

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 07/06/24
Devise d'édition €

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	661 830
Dettes fiscales et sociales	916 499
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	1 578 329

Produits à Recevoir

OLAQIN

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 07/06/24
Devise d'édition €

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	
Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances	349 333 5 147
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	354 480

ENGAGEMENTS

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 307 702 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

La méthode de calcul de l'ANC2021

Les tables de mortalité INSEE 2015-2017 et 2017-2019

Une augmentation annuelle des salaires de 0 à 2%

Un départ à 64 ou 65 ans

Un taux d'actualisation de 2% à 3.46%

Un taux de charges patronales de 40 à 50%

Taux de rotation du personnel : selon l'âge et la catégorie du salarié.

ENGAGEMENTS DONNÉS

Entre Olaqin (emprunteur), la Caisse d'Épargne et de Prévoyance Ile-de-France (agent et agent de sûreté), les banques et établissement de crédits BNP Paribas et CEIdF (prêteurs), les banques de couverture.

En garantie du paiement des sommes dues ou encourues, au titre du Crédit d'Acquisition et de Refinancement du 18 janvier 2023 d'un montant maximum en principal de 15.150.000 EUR, au titre du contrat de couverture

- Nantissement de compte de titres financiers,

o JADE-I : compte de titres financiers n°21bis, sur lequel sont inscrits 309 278 Actions ordinaires et 11 992 Actions de préférence

o AFFID : compte de titres financiers n°3bis, sur lequel sont inscrits 500 actions ordinaires

o 4AXES : compte de titres financiers n°8bis, sur lequel sont inscrits 1 action ordinaire

o ALLIANCE LFDC : compte de titres financiers n°5bis, sur lequel sont inscrits 613 652 actions ordinaires

Ceci jusqu'à la date à laquelle les Créances Garanties seront inconditionnellement payées et acquittées dans leur totalité.

En garantie des Obligations Garanties, obligations de paiement dues ou encourues au titre du Crédit d'Acquisition et de Refinancement du 18 janvier 2023 d'un montant maximum en principal de 15.150.000 EUR, au titre du contrat de couverture

- Nantissement du fonds de commerce

Ceci jusqu'à ce que les Obligations Garanties seront inconditionnellement payées et acquittées dans leur totalité.

En garantie de l'exécution, du remboursement et du complet paiement des Obligations Garanties : garantie d'actif et de passif

- Nantissement de Créance détenues à l'encontre des Vendeurs au titre de la Garantie Vendeurs

Ceci jusqu'à ce que les Obligations Garanties seront inconditionnellement payées et acquittées dans leur totalité.

ENGAGEMENTS

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ENGAGEMENTS REÇUS

Détail des cautions bancaires et avals

● Numéro de dossier : E008102

Date d'ouverture : 06/2020

Encours : 361 600,00 €

Date d'échéance : 01/2030

Durée totale du crédit : 115 mois

I6551087-CAUTION BAIL COMMERCIAL

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	45 000	18 900
TOTAL	45 000	18 900

Effectif Moyen

OLAQIN

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 07/06/24
Devise d'édition €

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	42	
Agents de maîtrise et techniciens	4	
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	46	

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

OLAQIN

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 07/06/24
Devise d'édition €

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte

TOTAL		
-------	--	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Dotation Amortissement Dérogatoire	144 030	

TOTAL	144 030	
-------	---------	--